

**BILAN DE
MANDAT**

2020 2025



8

COMMUNES

39 365

HABITANTS

42

ÉLUS
COMMUNAUTAIRES

**Estaires - Fleurbaix - Haverskerque - La Gorgue
Laventie - Lestrem - Merville - Saily-sur-la-Lys**

SOMMAIRE

- p. 4 **Organisation de la structure**
- p. 6 **Organisation politique et compétences**
- p. 8 **Fonds de concours**
- p. 14 **Les voiries**
- p. 18 **I : Une interco' solidaire**
 - > Avec les communes
 - > Avec le monde économique
 - > Actions sociales
 - > Envers les citoyens
- p. 34 **II : Une interco' attractive**
 - > Attractivité économique
 - > Attractivité aéronautique
 - > Attractivité culturelle
 - > Attractivité touristique
 - > Attractivité immobilière
- p. 50 **III : Une interco' durable**
 - > Vers la décarbonation
 - > Une réduction de la production de déchets
 - > Un tourisme plus durable
 - > Des zones d'activités plus durables
 - > Une communication à 360° et tournée vers le numérique
- p. 62 **Axe Lys 2040, un avenir au fil de l'eau**
- p. 63 **Programme local de l'habitat**
- p. 64 **Retrospective 2020-2026 par commune**

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Créée en décembre 1992, la Communauté de communes Flandre Lys regroupe 8 communes pour un total de 39 365 habitants.

Elle est composée de :

4 communes du Nord :

- Estaires
- Haverskerque
- La Gorgue
- Merville

4 communes du Pas-de-Calais :

- Fleurbaix
- Laventie
- Lestrem
- Sailly-sur-la-Lys

La présidence

Depuis le 11 juillet 2020, Jacques HURLUS, Maire de Lestrem, est président de la Communauté de communes Flandre Lys.

Les vice-présidents :

Philippe MAHIEU : Vice-président en charge des finances, de la mutualisation et du transfert des charges. Maire de La Gorgue.

Philippe PRUVOST : Vice-président en charge du Développement économique et des acquisitions foncières. Conseiller municipal de Lestrem.

Joël DUYCK : Vice-président en charge des voiries, des bâtiments, du chenil et des gens du voyage. Maire de Merville.

Jocelyne DURUT : Vice-présidente en charge du développement touristique, des voies douces, du Port de plaisance et de la Base nautique Flandre Lys. Maire d'Haverskerque.

Geneviève FERMENTEL : Vice-présidente en charge de l'habitat, de l'action sociale et du CIAS. Adjointe au Maire de Laventie.

François-Xavier HENNEON : Vice-président en charge de la collecte des déchets ménagers et des relations avec le Smictom des Flandres. Conseiller délégué au Maire d'Estaires.

Michel DEHAENE : Vice-président en charge de la Culture. Adjoint au Maire d'Estaires.

Jean-Claude THOREZ : Vice-président en charge de l'environnement, de la transition écologique et de l'aménagement du territoire. Maire de Sailly-sur-la-Lys.

Stéphanie THERON : Vice-présidente en charge de la petite-enfance, de la jeunesse, de la santé et du sport. Adjointe au Maire de Fleurbaix.

Les membres du bureau :

Dorothee BERTRAND : Adjointe au Maire d'Estaires

Aimé DELABRE : Maire de Fleurbaix

Philippe BLERVAQUE : Adjoint au Maire d'Haverskerque

Michel BODART : Adjoint au Maire de La Gorgue

Jean-Philippe BOONAERT : Maire de Laventie

Anne HIEL : Adjointe au Maire de Lestrem

Hervé MORVAN : Adjoint au Maire de Merville

Marie-Dominique DE SWARTE : Adjointe au Maire de Sailly-sur-la-Lys

Elus Communautaires en 2025

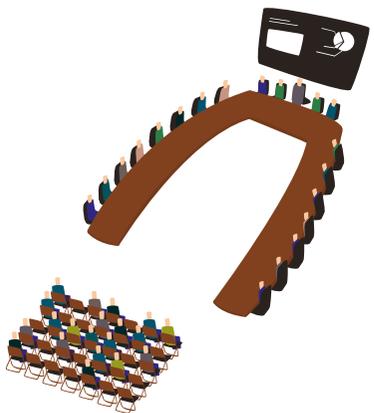
- Martine BEURAERT
- Marc BEZILLE
- Delphine BOULENGER
- Bénédicte BROUARD
- Philippe BROUTEELE
- Nathalie DEBAISIEUX
- Véronique DERONNE
- Monique DUHAYON
- Monique EVRARD
- Jean-Marc FAIDUTTI
- Bruno FICHEUX
- Andrée HERDIN
- Eric LABERGERIE
- Julien LAPIERRE
- Bernard LORIDAN
- Martine LORPHELIN
- Denis MOUQUET
- Michaël PARENT
- Sandra PLÉ
- Pierre-Luc RAVET
- Soarey SÉRÉ
- Serge VANECCLOO
- Marie Thérèse VERHAEGHE
- Augustine VILLE



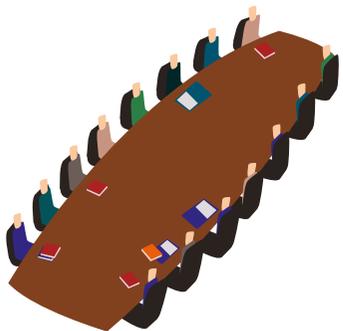
L'ORGANISATION POLITIQUE

Le Conseil communautaire est l'organe décisionnel de la CCFL. Il se réunit au moins 5 fois par an en séance publique pour définir les orientations générales, qui seront mises en œuvre par les services communautaires, valider les budgets et choisir les projets communautaires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



LES COMMISSIONS



En amont de chaque conseil communautaire, et afin de préparer les délibérations, les élus se réunissent lors de commissions thématiques afin de faire des propositions qui seront par la suite examinées en Bureau communautaire, puis enfin débattues et votées lors du conseil communautaire.

LES CHIFFRES CLÉS

De 2020 à 2024 :

- > 27 conseils communautaires
- > 24 bureaux communautaires
- > 139 commissions thématiques :
 - > 23 réunions de la commission finances
 - > 21 réunions de la commission développement économique
 - > 12 réunions de la commission environnement
 - > 13 réunions de la commission collecte
 - > 16 réunions de la commission culture
 - > 20 réunions de la commission habitat
 - > 20 réunions de la commission jeunesse, santé et sport
 - > 14 réunions de la commission tourisme
 - > 10 réunions de la commission voirie



LES COMPÉTENCES

La Communauté de communes Flandre Lys (CCFL) a pour rôle de développer des projets partagés avec les différentes communes adhérentes et de mutualiser des services aux usagers. La CCFL permet ainsi de mettre en place des services qu'une commune seule ne pourrait pas réaliser, dans un objectif de développement solidaire des communes membres de la structure.

Prise de compétences depuis 2020 :

- > Compétence relative à l'exploitation et à la propriété de l'aérodrome de Merville-Calonne, devenu en 2022 aéroport de Merville-Lestrem
- > Compétence d'organisation de la mobilité sur le territoire

Compétences obligatoires :

- > Actions de développement économique et touristique intéressant l'ensemble de la Communauté de communes
- > Aménagement de l'espace communautaire
- > Élaboration, approbation, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale et schéma secteur
- > Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences optionnelles

- > Protection et mise en valeur de l'environnement
- > Politique du logement social et du cadre de vie
- > Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- > Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- > Eau potable et assainissement

Autres compétences :

- > Politique culturelle
- > Création, aménagement et gestion d'un Relais Petite enfance intercommunal
- > Assistance aux animaux errants (création, gestion, entretien et fonctionnement d'une fourrière pour animaux errants)
- > Politiques concertées d'actions intercommunales
- > Mutualisation :
 - > Renouvellement du service commun mutualisé pour l'instruction des actes d'urbanisme
 - > Renouvellement de convention cadre des groupements de commande
 - > Prêt de matériel intercommunal pour l'organisation de manifestations des communes

LES FONDS DE CONCOURS

Afin de financer la réalisation d'un équipement dont l'utilité dépasse manifestement l'intérêt communal, des fonds de concours peuvent être versés par la CCFL aux communes membres.

Le fonds de concours est un mode de coopération financière, de solidarité territoriale versée par la CCFL à une ou plusieurs des communes membres pour aider à la réalisation d'un équipement.

CHIFFRES-CLÉS



75

fonds de concours
attribués aux communes
entre 2020 et 2024

20,3

millions d'euros
versés aux communes

2020

Estaires

- Travaux de rénovation de l'école Pergaud / Desnos : **46 266€**
- Rénovation des toitures de la salle de gymnastique et de la salle 2 du complexe Henri Durez : **38 302,73€**

Fleurbaix

- Travaux de réparation de voiries, rue des Armées : **15 000,65€**
- Construction de vestiaires de football : **55 772,70€**
- Travaux d'aménagement routier sur les rues des Brassières, Delvas, du Pont Gave et des Crombions : **65 386,65€**

La Gorgue

- Aménagement paysager rue Auguste-Noël : **156 038,25€**

Sailly-sur-la-Lys

- Construction d'un boulodrome : **71 400€**
- Construction d'une salle multi-activités : **83 190,73**
- Aménagement de la voie douce rue Bataille : **83 190,73€**
- Réhabilitation du Château du Bac St Maur et sa conciergerie : **634 399,70€**



2021

Estaires

- Travaux d'aménagement de l'accès au cimetière rue de Lille : **222 489 €**
- Rénovation des toitures de la salle de gym et de la salle 2 du complexe sportif Henri Durez : **42 787,29€**
- Rénovation de l'Eglise Saint Vaast, étape 2 : **714 948,13 €**



- Construction du complexe Omnisports Henri Durez, rue Jacqueminars : **1 174 398,47€**

Fleurbaix

- Réparation des trottoirs rue des Armées : **72 373,38 €**
- Aménagement d'une liaison douce entre la rue Louis Bouquet et la rue du Quesne : **39 602,20 €**
- Travaux d'aménagement de la place Jean le Vasseur : **120 953,80 €**
- Travaux équipements des services : **44 625 €**
- Travaux divers Bâtiments : **11 975,56 €**
- Travaux divers Voirie : **15 865,30 €**

Haverskerque

- Travaux d'investissement de la salle Victor Dehaine et du bâtiment de l'Abcédair : **18 095,33 €**

La Gorgue

- Réfection de la charpente et de la toiture de la chapelle de l'ancien EHPAD : **48 835 €**
- Réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique, une aire de saut à la perche ainsi qu'une aide de lancer de poids au Complexe Pierre de Courberlin : **326 447,77 €**



- Aménagement de sécurité aux abords de l'école du Grand chemin : **218 925 €**

Laventie

- Extension du système de vidéo protection : **17 874,40 €**
- Travaux de rénovation : **27 047,68 €**
- Aménagement de Laventie de l'ensemble de l'espace entre le Castel de l'Alloeu et le Manoir Sainte-Paule ainsi que l'aménagement de son entrée par le jardin public : **82 524,40 €**



- › Développement des équipements culturels du territoire : **36 850 €**
- › Equipement en mobilier, en équipement de réception et en matériel d'insonorisation du Manoir Sainte-Paule : **10 105,82 €**

Lestrem

- › Aménagement paysager du Parc de la Giclais : **607 422 €**



- › Travaux d'extension de l'école élémentaire René Flament : **342 675 €**

Merville

- › Travaux de busage et la création de trottoirs de la rue de Cassel : **162 853, 76€**
- › Extension de son système de vidéoprotection : **55 332,36 €**

2022

Estaires

- › Construction d'un complexe Omnisports Henri Durez, rue Jacqueminars : **350 538,47 €**



- › Rénovation de son parc d'éclairage : **500 000 €**

Fleurbaix

- › Equipements des services : **44 625 €**
- › Travaux d'aménagements de voirie : **74 000,00 €**
- › Travaux de rénovation des bâtiments : **41 091,59 €**
- › Travaux de rénovation de la salle des sports : **458 836,78 €**

Haverskerque

- › Travaux de rénovation de l'école Saint-Exupéry : **75 000 €**
- › Réparation du système de chauffage de la salle Victor Dehaine : **5 000 €**
- › Travaux de réfection de trottoirs de la rue du 8 Mai 1945 et de la rue du 11 novembre Révision du montant attribué par délibération du 12 décembre 2019 : **114 624,08 €**
- › Aménagement piétonnier en sortie d'agglomération : **35 500,00 €**

Laventie

- › Réhabilitation de la tour et du clocher de l'Eglise Saint-Vaast : **253 125 €**
- › Modernisation du système de chauffage à l'hôtel de Ville et au Centre technique municipal : **14 528,24 €**
- › Réhabilitation de la salle de sports rue Henri Puchois : **21 294 €**
- › Equipements du self et une partie du mobilier de la cantine de l'école Henri Puchois : **14 924,23€**
- › Réhabilitation de la tour et du clocher de l'Eglise Saint-Vaast – Phase 2 : **83 750 €**



Merville

- › Construction et rénovation du groupe scolaire Victor Hugo : **2 052 446,19€**
- › Rénovation de l'éclairage public de la commune : **48 290,63 €**
- › Réaménagement du parking et sécurisation des abords de l'école Bézéggher : **310 358.84€**
- › Réalisation de travaux de trottoirs divers sur la commune : **283 166,42 €**

Sailly-sur-la-Lys

- › Construction d'un groupe scolaire : **1 839 150 €**



- › Développement des équipements culturels du territoire : **26 736,20 €**

2023

Estaires

- › Poursuite des travaux de rénovation de l'église Saint-Vaast : **98 755 €** (en complément des 714 948 € déjà attribués)
- › Poursuite des travaux de construction du complexe omnisports Henri-Durez : **283 520 €** (en complément des 947 149 € déjà attribués)
- › Travaux de requalification du centre-ville, phase 1 : **1 000 000 €**
- › Travaux de démolition ferme et garages rue de Merville : **270 000 €**
- › Réalisation d'un lieu de détente et de jeux sur les berges de la Lys : **76 475 €**

Fleurbaix

- › Travaux de rénovation de l'école publique : **424 280 €**
- › Aménagement du carrefour place de Gaulle : **191 658 €**
- › Rénovation du centre socio-culturel : **27 925 €**

- › Equipement des services : **16 020 €**
- › Travaux au monument aux Morts : **4 450 €**

Haverskerque

- › Création d'un tiers-lieu : **43 519 €**
- › Aménagement et accessibilité du bâtiment Albert-Gravelaine : **26 983 €**
- › Travaux supplémentaires d'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la D916 : **6 500 €**
- › Sécurisation des accès au service périscolaire et de l'école Saint-Exupéry : **5 859 €** › Renouvellement du mobilier et matériel informatique : **5 333 €**

La Gorgue

- › Rénovation et extension de l'Hôtel de Ville : **1 100 000 €**



- › Travaux de construction d'un boulo-drome : **550 000 €**

- › Rénovation de la chapelle Abbaye de Beaupré : **49 000 €**

Laventie

- › Réhabilitation de l'église Saint-Vaast : **318 112 €**
- › Achat de terrains pour la création d'un parc public : **350 000 €**
- › Rénovation de la mairie : **173 850 €**
- › Aménagement des cimetières : **47 500 €**
- › Acquisition et restauration des équipements culturels : **58 400 €**
- › Sécurisation du domaine public : **96 000 €**
- › Rénovation du bâtiment Henri-Puchois : **84 975 €**
- › Rénovation et aménagement d'aire de jeux : **56 750 €**
- › Travaux de rénovation et aménagement de la base de loisirs de l'étang communal : **205 000 €**



Lestrem

- › Travaux d'extension d'un bâtiment multi-accueils à dominante tennis : **249 834 €**

Merville

- › Aménagement et extension des cimetières : **620 640 €**
- › Réhabilitation de l'école Victor-Hugo : **581 892 €** (en complément des 2 052



446 € déjà attribués)

2024

Fleurbaix



- › Extension de la maison des loisirs : **275 000 €**
- › Aire de jeux du 12 bis rue du Quesne : **30 284 €**

Haverskerque

- › Busage de fossés : **17 159,13 €**
- › Confortement des berges : **7 215,25 €**
- › Fourniture et pose de matériels : **3 924,62 €**
- › Menuiseries : **4 563,35 €**
- › Voiries : **17 691,55 €**

Merville

- › Travaux trottoirs de la rue Orphée-Variscotte et boulevard Victor-Hugo : **160 655,03 €**
- › Amélioration des systèmes de chauffage : **32 801,56 €**

Lestrem

- › Réhabilitation de la ferme Petitprez : **500 000 €**

LES VOIRIES

La Communauté de communes Flandre Lys a dans son giron la compétence entretien et rénovation des voiries depuis 2019.

Entre 2020 et 2024, l'intercommunalité a ainsi effectué, dans le cadre de son plan pluriannuel voiries, plus de 130 km de travaux de voirie répartis sur les huit communes de Flandre Lys. Des travaux conséquents dont le coût varie selon l'état de vétusté et d'entretien préalable du patrimoine voirie avant la reprise de compétence par la CCFL.

CHIFFRES-CLÉS



130 km
de travaux de voirie
entre 2020 - 2024

20,3
millions d'euros

Répartition des travaux de voirie par commune :

Estaires

15,5 km de voirie rénovés entre 2020 et 2024, ce qui représente 46% du patrimoine voirie de la commune

Liste des rues totalement ou partiellement rénovées :

Rue Roger-Verwaerde, rue des Couvreurs, rue des Verliers, rue Delmort, rue des Créchets, Fine rue, rue de la Maurianne, rue Leguet, place du 8-Mai, rue Christian, rue Désiré-Lecoeur, rue Yves-François, rue des Tulipes, rue des Lilas, rue des Capucines, rue des Mimosas, rue des Anémones, rue de Merville, rue du Quai, Place de Montmorency, rue des Ormeaux, rue des Récollets, rue Pasteur, rue Perche, Lotissement Joseph, place de l'Hôtel de Ville, rue Emile-Roche, rue du Lieutenant Ernout, Berges de la Lys



Fleurbaix

6,4 km de voirie rénovés entre 2020 et 2024, ce qui représente 38% du patrimoine voirie de la commune

Liste des rues totalement ou partiellement rénovées :

Rue des Bassières, rue du Moulin d'Arignel, rue des Armées, rue du Bois Fieretz, rue des Tronchons, rue de l'Alloeu, rue des Cremailières, rue Royale, rue des Lombards, rue du Quesne, rue des Pringuets, rue de l'Atre, rue de l'Égalité, rue des Saules, rue Robert-Diers

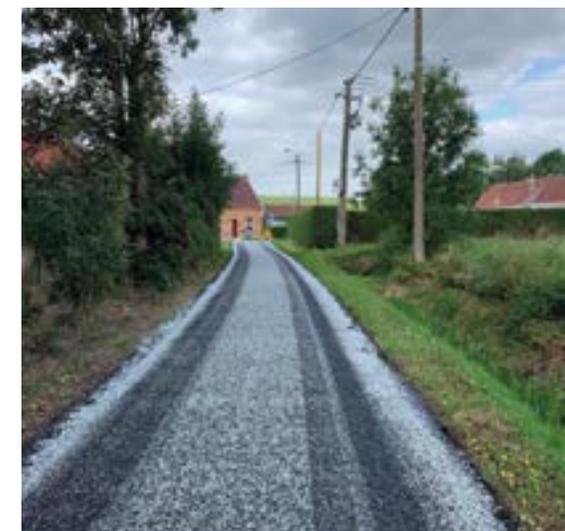


Haverskerque

10,5 km de voirie rénovés entre 2020 et 2024, ce qui représente 65% du patrimoine voirie de la commune

Liste des rues totalement ou partiellement rénovées :

Rue du Colonel Harrison, rue Bain, rue du Moulin, rue Verte, rue des Meuniers, rue des Morts, rue Basse, rue du Moulin du Corbie et du Bac de l'Ave Maria, rue de la Maladrerie, rue de la Guinguette, rue de la Goguerie



La Gorgue

6,9 km de voirie rénovés entre 2020 et 2024, ce qui représente 21% du patrimoine voirie de la commune

Liste des rues totalement ou partiellement rénovées :

Basse rue, rue du Sault, Impasse du Sault, rue Mathon, rue de Taureaux, chemin des Dix Cailloux, rue Eugène-Bouet, rue de la Perche, Résidence Beauséjour, rue de Verdun, avenue des Aulnes, rue du 8-Mai, rue de la Gendarmerie, rue de l'Abbaye de Beaupré



Laventie

5,1 km de voirie rénovés entre 2020 et 2024, ce qui représente 26% du patrimoine voirie de la commune

Liste des rues totalement ou partiellement rénovées :

Rue des Viennes, rue du Petit Chemin, rue Fé-nart, rue de Bouvines, rue de Fontenoy, rue du Train de Loos, Allée de l'Osier, Résidences Les Saules, rue des Alouettes, Allée des Verriers, rue des Fauvettes, Allée des Grives, Résidence Guynemer, avenue des Peupliers, allée des Bouleaux, allée des Robiniers, rue des Tilleuls, allée des Frênes, allée des Charmes, rue de Valmy, rue des Monts, rue des Clinques, rue de la Flinque

Lestrem

40,45 km de voirie rénovés entre 2020 et 2024, ce qui représente 80% du patrimoine voirie de la commune

Liste des rues totalement ou partiellement rénovées :

Basse rue, voie l'Abbé, rue Bécue, rue des Briqueteries, rue des Cerisiers, rue du Cornet Malo, rue de la Croix Marmuse, rue du Cul de

sac, rue Delannoy, rue Delflie, rue d'Enfer, rue de l'Épinette, rue des Ficquets, rue du Grand Chemin, Chemin Gène Dueine, Grande voie, rue du Gros Verret, rue du petit Verret, Impasse Grünewald, haute rue, place du 8-Mai, Longue rue, rue de Madagascar, rue Michel, rue du Pacault, chemin du Paradis, allée Macquart, rue du Quentin, rue des Rivières, rue du Rôle, rue Taillon, rue du Taye, rue des Verts Pruniers, rue de la Verte voie, rue de Derrière, rue du Rouge Manchon, rue du Moulin, rue de l'Épinette, Résidence Clos d'Orphée, résidence Clos du Paradis, résidence Les Corriaux, résidence le Courant du Val, résidence Plaine du Val, résidence le Touquet



Merville

35,6 km de voirie rénovés entre 2020 et 2024, ce qui représente 51% du patrimoine voirie de la commune

Liste des rues totalement ou partiellement rénovées :

Boulevard du Maréchal-Foch, boulevard de la Liberté, Chemin des Victes, Digue d'Artois, Chemin d'Hazebrouck, Impasse Digue d'Artois, Haute rue, rue Barra, Impasse rue Barra, Rue Boulinguer, Rue Cappel Boom, rue Chapelle Hemery, rue Cochette, Cottage d'Adhemar Duhamel, rue Croalingue, rue de Bournoville, rue de Fer, rue de la Longue Planche, rue de la Chapelle Guaquière, rue de l'Épinette, rue des Freigneaux, rue des Pacavas, rue des Tilleuls, rue des Tisserands, rue du Bois, rue du Château, rue du Christ, rue du Fin Cornet, rue du Moulin d'Arrewage, rue du Paradis, rue Dupond, rue Duriez, rue Duvette, rue Gallois, rue Georges-Charlet, rue Georges-Charlon, rue Gerard-Delaeter, rue Jacques-Cassez, rue Louis-Jourdain, rue Marcel-Lefebvre, rue Mathon, rue Pringuet, rue Valentin-Duriez, rue Verte Semelle, rue Régnier-Leclercq, Impasse rue Ferdinand-Capelle, rue Arnould, rue Parmentier

Sailly-sur-la-Lys

10,1 km de voirie rénovées entre 2020 et 2024, ce qui représente 50% du patrimoine voirie de la commune

Liste des rues totalement ou partiellement rénovées :

Rue du Rietz, rue des Chauds Fourneaux, rue Bataille, rue Morienne, rue des Surs, ruelle du Boitiau, rue des Capucines, rue des Orchidées, Saint Arnoult, rue de la Lys, rue le Quesnoy, rue du maréchal Leclerc, rue de la Briqueterie, rue de la Gare, rue Gustave-Eiffel, rue Camille-Guérin, rue Jean-Monnet, rue des Soupirs, allée Victor-Hugo, rue Maxence Van Der Meersch, résidence de la Plaine, cité Pasteur



I - UNE INTERCO' SOLIDAIRE

Sur notre territoire la solidarité n'est pas un vain mot. Durant ce mandat, l'un des principaux objectifs de la Communauté de communes a été de se montrer solidaire. Solidaire avec les communes. Solidaire avec le monde économique, avec le monde associatif, mais aussi une solidarité accrue avec les habitants.



- P.20 Avec les communes
- P.22 Avec le monde économique
- P.26 Actions sociales
- P.30 Envers les citoyens

SOLIDARITÉ AVEC LES COMMUNES

Lors de ce mandat, la ligne directrice de la Communauté de communes Flandre Lys a été, dans un contexte socioéconomique de plus en plus tendu, de donner aux maires et aux communes les marges de manœuvres financières et techniques suffisantes pour leur permettre d'agir au plus près de la population et ainsi de rendre de la lisibilité à l'action publique.

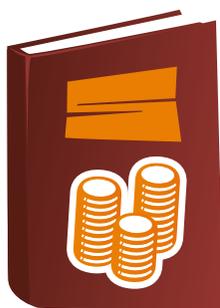


Ces 93,8 millions d'euros sont répartis de la façon suivante auprès des communes :

- Estaires : 8 924 240,92€
- Fleurbaix : 4 335 693,48€
- Haverskerque : 2 837 193,53€
- La Gorgue : 19 991 610,06€
- Laventie : 5 024 906,54€
- Lestrem : 13 615 147,24€
- Merville : 32 127 335,56€
- Sailly-sur-la-Lys : 6 979 968,32€



CHIFFRES-CLÉS



93,8
millions d'euros
versés aux communes
entre 2020 et 2024
(DSC/ AC/ FPIC/ Voirie)

En matière de solidarité financière, la CCFL a versé aux huit communes entre 2020 et 2024 la somme totale de **93 836 095,65€** au titre de :

- > la dotation de solidarité communautaire, à hauteur de 11 441 025,53€
- > l'attribution de compensation, à hauteur de 61 513 578,62€
- > du fonds de péréquation intercommunale et communale, à hauteur de 4 283 335€
- > des travaux de réfection de voirie, à hauteur de 16 598 153,50€



Retrouvez le détail des répartitions par commune de la page 64 à 79.

SOLIDAIRE AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE

Le développement économique est l'une des compétences obligatoires de la CCFL. Par ses aides accordées aux créations et au développement d'entreprises, elle a permis de poursuivre le dynamisme économique sur le territoire, de diversifier l'offre. Nous avons également apporté un soutien sans faille au monde économique lors de la pandémie de Covid, avec plus d'1,5 million versés.

CHIFFRES-CLÉS



1 589 783

d'euros versés

aux entreprises durant la pandémie du Covid

92 aides

à la création et au développement des

TPE et PME

accordées entre 2020 et 2024

Aides données lors de la pandémie de Covid et de confinement :

La CCFL a attribué des aides Covid aux entreprises en 2020 et 2021. Une somme de **1 589 783€ pour un total de 504 dossiers** répartis de la façon suivante :

	nombre de dossiers	Somme des aides
Estaires	106	317 112 €
Fleurbaix	53	237 806 €
Haverskerque	23	55 489 €
La Gorgue	54	168 405 €
Laventie	50	119 218 €
Lestrem	42	113 824 €
Merville	130	432 062 €
Sailly-sur-la-Lys	46	145 867 €
Total	504	1 589 783 €



Aides à la création, au développement TPE, PME et aide exceptionnelle aux grandes entreprises :

La CCFL a attribué, depuis 2020, la somme de **563 148,86€ pour 92 dossiers** :

	nombre de dossiers	Somme des aides
Estaires	13	66 745,29€
Fleurbaix	13	71 147,48€
Haverskerque	2	8 500€
La Gorgue	7	42 357,80€
Laventie	15	53 813,08€
Lestrem	19	121 163,11€
Merville	13	138 498,32€
Sailly-sur-la-Lys	10	60 923,78€
Total	92	563 148,86 €



Mon commerc'en test :

La CCFL a participé à la mise en place de deux commerces en test avec la Boutique de Gestion de l'Espace : 1 fleuriste à Merville, et 1 dispositif en cours sur la commune de Laventie.

Convention de revitalisation :

Dans le cadre de la convention de revitalisation Bridgestone, de mai 2021 à mai 2024, ce sont 235 845€ qui ont été versés pour cinq de nos entreprises pour la création de 52 emplois sur cette période.

La CCFL est l'une des seules intercommunalités à posséder une maison de santé dans chacune des communes. Projet auquel la CCFL a pris toute sa part. En matière de santé, lors de la pandémie de Covid, l'interco' a joué pleinement son rôle avec ses deux centres de vaccination sur le territoire. La CCFL s'active toute l'année pour sensibiliser la population (école, sport santé, journée vitalité, octobre rose...)

CHIFFRES-CLÉS



13 500
vaccins livrés lors de la pandémie de Covid

877
habitants affiliés à la Mutuelle collective

Maison de santé

2023 : Ouverture de l'Espace santé Catherine-Lauwerier à Haverskerque, avec 1 médecin généraliste et une infirmière. Financement de **500 000 €** par la CCFL, avec une subvention de l'Etat de **200 000€** via le plan France Relance.

Désormais, chaque commune adhérente de la CCFL possède une Maison de santé, co-financée par l'intercommunalité, afin de lutter contre la désertification médicale et permettre un accès aux soins pour tous.

2024 : Arrivée de 2 nouveaux médecins à l'Espace santé Catherine-Lauwerier

Mission de santé publique : vaccination lors du COVID

Approvisionnement des deux centres de vaccination lors de la pandémie de Covid en 2021 et 2022 **13 500 flacons livrés.**

Octobre rose

Organisation à partir de 2022 d'Octobre rose en Flandre Lys, en partenariat avec le Sport Santé et la CPTS Artois-Lys, afin de sensibiliser le grand public au cancer du sein. 250 visiteurs – **3 873€**

Mutuelle collective

Objectif : mettre à disposition des résidents de la CCFL des offres de mutuelle négociées et permettre ainsi aux habitants de réaliser des économies sur leur contrat de mutuelle.

2020 : 8 habitants supplémentaires (économie annuelle moyenne : 300 €), soit au total 576 habitants en Flandre Lys

2021 : 72 habitants supplémentaires, soit un total de 648 habitants au total

2022 : 69 habitants supplémentaires ; soit un total de 717 habitants au total

2023 : Suite à sa rupture de convention avec l'association ACTOM, la CCFL a procédé à un appel à candidature et a ensuite conventionné avec l'association MISS pour mettre en place d'une nouvelle mutuelle collective en Flandre Lys, avec mise en place de permanences au sein de France Services.

2024 : Mise en place de permanences dans les communes

2024 : 548 contrats, soit un total de 877 habitants de la CCFL affiliés à la mutuelle collective M.I.S.S.

Un total de 401 rendez-vous individuels réalisés durant l'année lors des permanences dans les huit communes

L'économie moyenne constatée par habitant affilié est de 414€/an, soit un total de 363 078€ à l'échelle du territoire de la CCFL

Actions de sensibilisation dans les écoles

- Dans le cadre du projet santé « Vivons en Forme », découverte des fruits et légumes de saisons (RPE et écoles maternelles) – Entre 2020 et 2024 : 244 classes et 8 206 élèves. **24 534, 30€**
- Action de prévention écran (classes élémentaires) – 15 classes et 544 élèves

- sensibilisés au bon usage des écrans
- Fermes pédagogiques (Classes de CE1) Sensibilisation au bien manger et à la découverte du vivant – 81 classes et 1 586 enfants sensibilisés entre 2022 et 2024 : **15 428€**
- Initiation aux gestes qui sauvent (Classes de CM2)- Volonté de la CCFL d'initier les élèves aux gestes qui sauvent avant leur entrée au collège – 31 classes et 1 365 élèves initiés entre 2022 et 2024 : **3 808€**
- Prêt de malles pédagogiques à destination des écoles du territoire – 2 067 enfants sensibilisés entre 2021 et 2024
- Aménagement d'école afin de favoriser l'activité physique de manière ludique dans les écoles : **8 050 €**

Sport santé

Soutien de la CCFL au dispositif Sport santé bien-être qui permet de maintenir ou d'améliorer la pratique d'une activité physique adaptée.

67 adhérents – 3 disciplines : tennis / boxe / piscine



Journée Vitalité et Cap Santé

- 2021** : Week-end Vitalité – 200 visiteurs
- 2022** : Cap Santé – 500 visiteurs
- 2023** : Journée Vitalité - 3 300 visiteurs

Permettre à chacun d'avoir le même niveau de services sur le territoire. Aider les habitants dans leurs démarches. Lutter contre l'isolement. Ne laisser personne sur le côté. Tels sont les objectifs principaux de la CCFL en matière de politiques sociales.

CHIFFRES-CLÉS :



12 289

accompagnements
réalisés en France Services



804

trajets effectués
par la nouvelle navette
MaLys en deux mois en 2024

Analyse des besoins sociaux

Réalisation en 2022 d'une ABS (Analyse des besoins sociaux) mutualisée à l'échelle du CIAS Flandre Lys (Centre intercommunal d'action sociale) et des CCAS du territoire afin de mieux connaître les attentes sociales des habitants du territoire. Enquête : **8 010** questionnaires reçus.

France Services

Ouverture en octobre 2021 de France Services Flandre Lys au Castel de l'Alloeu à Laventie, suite à la labellisation par l'Etat.



Ouverture 5 jours/semaine – 3 agents

Participation aux journées portes ouvertes France Services

Missions :

- Aider, accompagner et orienter les citoyens dans la réalisation de leurs démarches administratives (emploi, retraite, santé, logement, énergie, etc)
- Il y est également proposé un accès aux outils numériques pour la réalisation des démarches en ligne

2021 : 120 demandes en novembre et décembre

2022 : 2 842 demandes

2023 : 3 773 demandes

2024 : 5 554 demandes

Soit un total de **12 289 accompagnements** réalisés depuis l'ouverture de France Services.

Navette MA.Lys



Pour répondre à un manque de mobilité sur le territoire et au manque de transports en commun, la CCFL a mis en place à partir de novembre 2022 un service de transport à la demande à vocation sociale : la navette MA.LYS



De novembre 2022 à juin 2024, ce service était assuré par la société TLV :

- 246 inscrits
- 3 374 trajets effectués
- 2 véhicules Ma.Lys en service

Depuis novembre 2024, ce service est assuré par TOCTOC :

- 91 inscrits (au 31 décembre 2024)
- 804 trajets réalisés en 2024 (en deux mois)

Unis-Cité



2020 : arrêt du dispositif à partir du mois de mars, en raison de la pandémie de Covid

2021 : Accueil de 8 jeunes sur le territoire, afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, d'accompagner les personnes en situation de handicap, de mettre en place des ateliers collectifs sur le numérique

2022 : Mise en place, avec l'association Unis Cité Cœur de Flandre, des actions menées en Flandre Lys auprès de différents publics, « Les intergénéreux » et « Solidarité aidants »

Intergénéreux : 8 personnes accompagnées et 136 visites réalisées

Solidarité aidants : 4 familles accompagnées et 57 visites réalisées

2023 : Accueil de 7 services civiques en

CCFL, et mise à disposition d'un binôme de volontaires, à raison de deux jours par semaine, à l'Épicerie solidaire intercommunale (ESI) pour aider aux activités de ramassage, de stockage et d'animation d'ateliers auprès du public cible.

2024 : Accueil de 11 volontaires services civiques en CCFL et de 2 volontaires pour l'ESI



Epicerie solidaire intercommunale (ESI)

2020 : 274 bénéficiaires

2021 : 313 bénéficiaires

- Collecte de 21 631 kg de denrées auprès des 6 partenaires
- Partenariat avec la fondation Kellogs « 1 Petit déjeuner pour tous »



2022 : 317 bénéficiaires

- Collecte de 28 070 kg de denrées auprès des 6 partenaires

- Entrée dans le dispositif des communes d'Haverskerque et de Fleurbaix
- Mise en place d'ateliers (bien-être, numérique, économie d'énergie...)

2023 : 309 bénéficiaires

- Collecte de 36 600 kg de denrées auprès des 6 partenaires
- Partenariat avec « Love&Green » - remise gratuite de protections périodiques à l'ESI
- Partenariat avec l'Andes (Association nationales des épiceries solidaires) pour une aide financière relative à l'achat de produits durables, afin de permettre de garantir aux personnes en situation de précarité un accès à une alimentation plus saine, durable et qualitative.

2024 : 264 bénéficiaires

- Collecte de 32 991 kg de denrées auprès des partenaires
- Partenariat avec la Maison pour tous et la Ludothèque de La Gorgue pour un accès aux ateliers pour les bénéficiaires de l'ESI

Point Justice



Après une année 2020 marquée par le Covid, relance en 2021 du Point d'accès au droit qui devient Point Justice Flandre Lys. 1 coordinatrice – 13 partenaires

	Nombre d'usagers	Nombre de consultations
2021	650	1 251
2022	915	1 387
2023	814	1 947
2024	660	1 076
Total	3 039	5 661

Violences intrafamiliales (VIF)

2023 : Implication de la CCFL dans le réseau VIF de l'arrondissement de Béthune, en lien avec le Sous-Préfet de Béthune, la CABBALR et la Vie Active.

- Mise en place de référents VIF dans chaque commune de la CCFL
- Formation des élus référents VIF
- Participation le 25/11/2023 à la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, avec distribution dans 5 boulangeries d'étuis à baguette avec le violentomètre

2024 : Participation à la course du réseau VIF au parc paysager de la Gare d'eau à Béthune, avec les différents partenaires du réseau.

- Participation le 25/11/2024 à la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, avec distribution dans toutes les boulangeries du territoire d'étuis à baguette avec le violentomètre, ainsi que de sacs de pharmacies dans les officines du territoire Flandre Lys. Soit 2 200 supports distribués à cette occasion afin de sensibiliser le grand public
- Remise des plaques « Ville engagée » dans la lutte contre les violences intrafamiliales à chacune des communes de la CCFL

Lancement début 2025 des travaux de réhabilitation d'une habitation sur l'une des communes de la CCFL afin d'en faire un logement d'urgence à destination des victimes de violences intrafamiliales.

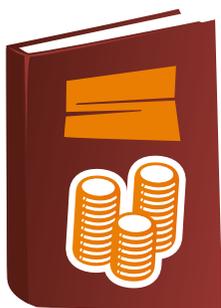
Cela permettra de promouvoir la solidarité communautaire dans la lutte contre les violences intrafamiliales, de renforcer le pouvoir d'agir des partenaires du réseau VIF de l'arrondissement de Béthune, de renforcer les partenariats inter-institutionnels et bien sûr de mettre en sécurité immédiatement les victimes et de leur fournir un accompagnement individualisé par une association.



ENVERS LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des habitants, l'exécutif de la CCFL a mis en place différentes aides accordées directement aux habitants du territoire. Entre 2020 et 2024, ces aides ont été réparties de la manière suivante :

CHIFFRES-CLÉS :



605 134 €
d'aides versés entre
2020 et 2024

1 840
contrats de
location Velysoo

Réduisez
votre
facture
énergétique

FLANDRE LYS VOUS AIDE !

**COMPOSTEUR – ISOLATION
PANNEAUX SOLAIRES
CUVE À EAU – POÊLE
CHAUFFE-EAU**

Des aides en matière de développement durable :

- > Aide à l'installation de panneaux solaires thermiques
- > Aide à l'isolation des murs et toitures
- > Aide à la pose de nouvelles menuiseries
- > Aide à l'installation de chaudières à bois
- > Aide à l'acquisition de récupérateur de pluie

	2020	2021	2022	2023	2024
Chaudière bois	3 000	6 000	5 000	12 000	3 000
Isolation murs	2008	5 704	16 306	13 613	27 457
Isolation toiture	0	19 492	33 944	34 728	58 241
Energie solaire	0	1 000	0	2 000	0
Poêle à granulés	23 947	36 028	55 742	45 151	2 937
Menuiserie	25 981	28 100	37 616	35 240	37 214
Prime performance énergétique	0	0	0	0	18 000
Récupérateur de pluie	956	2 956	0	3 039	3 148
Total (en euros)	55 892 €	99 279 €	149 995 €	149 971 €	149 997 €

Soit un total de **605 134€** versés entre 2020 et 2024.



Des aides « environnement » >>

Vente de composteurs : Des aides à l'achat de composteurs afin de réduire le volume de vos déchets collectés

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de composteurs	79	192	219	291	403

Soit un total de **1 184** composteurs vendus aux habitants de la CCFL

Aide pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques, depuis avril 2023

	2023	2024
Nombre de subventions	14	37
Montant	1 396 €	4 005 €



Des aides pour favoriser la pratique des mobilités douces sur le territoire :

➤ Location de vélo à assistance électrique « Velysoo »

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de contrats	244	365	366	460	405

Modification du contrat de location à compter de juillet 2024

La flotte de VAE Velysoo est passée de 350 vélos en 2020 à 460 vélos en 2022.

Entre 2020 et 2024, ce sont 1 840 contrats de locations qui ont été signés.

Depuis le 15 juillet 2024, la location de vélo Velysoo a évolué, suite au vote du Conseil communautaire du 2 juillet 2024. Cette nouvelle grille tarifaire évolue et le dispositif VELYSOO comprend désormais 4 possibilités :

- VELYSOO 365 +
- VELYSOO 365
- VELYSOO SOLIDAIRE
- VELYSOO PRO



Mise en place depuis juillet 2024 d'une aide à l'acquisition d'un VAE neuf

Aide d'un montant de 200€ versée pour l'achat d'un VAE de type urbain, dont les vélos dits « vélos cargo » et les vélos pliables, ainsi que pour un Vélo Tout Chemin (VTC AE), neuf, homologué.

2024 : 42 primes à l'achat versées, soit un montant total de **8 400€**



Collecte des déchets ménagers

Collecte des encombrants : Gratuit 1/an

	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Volume (en m3)	102	110	92	134	118	556
Nombre de RDV	52	55	46	67	59	279

Couches lavables :

La Communauté de communes a renouvelé son opération de sensibilisation aux couches lavables, avec un budget accru à partir de 2022 (passage de 25 à 50 familles testeuses maximum par an).

Ce dispositif s'adresse aux habitants du territoire Flandre Lys, à savoir les jeunes parents employeur

d'un assistant maternel, les assistants maternels, les professionnels de la petite enfance. Les familles testeuses reçoivent un mini-kit personnalisé et financé par la CCFL (250€) qui permet de tester les couches lavables sur quelques jours par semaine.

Plusieurs réunions de sensibilisation ont lieu chaque année en CCFL.

Les familles testeuses sont accompagnées par le prestataire de la CCFL.



	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Nombre de famille	24	32	12	20	20	108
Coût	6 000 €	8 000 €	3 000 €	5 000 €	9 160 €	28 460 €

II - UNE INTERCO' ATTRACTIVE

Idéalement placée aux portes de la Métropole lilloise, du Béthunois et des Flandres, la CCFL est un territoire attractif, plébiscité. Elle offre un cadre de vie idéal, un territoire entre ville et campagne. L'attractivité de notre territoire est marquée par son dynamisme économique, culturel, touristique...



- P.36 Attractivité économique
- P.38 Attractivité aéronautique
- P.40 Attractivité culturelle
- P.44 Attractivité touristique
- P.48 Attractivité immobilière

De par son positionnement stratégique sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais, par la présence de locomotives économiques (Roquette, Staub, Atlantic...) sur le territoire et par la présence de zones d'activités en cours de commercialisation, la CCFL a conservé et même développé son attractivité.

CHIFFRES-CLÉS :



800 visiteurs
lors des RDV
avec l'Emploi

2023 :
la CCFL est labellisée
« Territoire d'industrie »
avec la CABBALR

Acquisition et aménagement :

- > Acquisition de la friche SNCF à Merville pour une surface de 50 198m² - Zone d'activité de la Rivière d'Or
- > Acquisition auprès de VNF à Merville des parcelles cadastrées E1486, E1586, E1587 et E1908 pour une surface de 2 510m² - Zone d'activité de la Rivière d'Or
- > Friche Vallys sur la commune de Sailly-sur-la-Lys : Acquisition à l'EPF de la friche pour une surface de 44 210m² de terrain à lotir

Acquisition à des particuliers de la parcelle AR176 pour une superficie de 467m²

Aménagement de la ZA Moulin Madame en cours avec obtention d'une subvention fonds vert et DETR pour un montant total de 635 648€

- > Acquisition de l'aérodrome de Merville-Calonne au SMALIM pour 213ha
- > Extension Pacaux III avec études environnementales en cours
- > Convention EPF sur le périmètre des écoles pour une surface de 51 841m²
- > Extension du Port : acquisition des parcelles ZE113, ZE86 et ZE85
- > Récupération de foncier à la ZA des Petits Pacaux selon les clauses résolutoires de nos actes notariés :
- > Lot 6 à Littoral Espace Vert pour une superficie de 6 155m²
- > Lot 9 à Christian matériels pour une superficie de 5 651m²

Nouvelles implantations et extensions :

La Zone d'activité Bois II à Fleurbaix est complète avec :

- > Implantation d'Archide sur 4 534m²
- > Extension de Zobel sur 4 979m²
- > Implantation de Techniservice sur 6205m²

La zone d'activités des Graissières à Lestrem est complète avec :

- > Implantation de NF Auto sur 4 499m²

Zone d'activité de la Rivière d'Or à Merville :

- > Implantation d'Aldi sur 8 145m²
- > Extension de la Brasserie du Pays Flamand sur 7 734m²

Zone d'activité des Fondeurs à Merville :

- > Extension de Staub pour une surface encore à affiner

Zone d'activité des Petits Pacaux Merville :

- > Extension de SEL sur 11 226m²
- > Extension de XL Energies sur 4 805m²
- > Implantation d'Ecars System et 4 Race sur 5 546m²
- > Extension de Ramette sur 6 155m²
- > Implantation de A2S sur 3 744m²

Intégration dans les Zones d'activité de la CCFL :

- > Zone industrielle rue des Fondeurs à Merville

Emploi

- > Organisation annuelle du « RDV avec l'Emploi » à La Gorgue - Plus de 550 offres d'emploi précises et locales et plus de 800 visiteurs entre 2021 et 2024
- > Adhésion aux PLIE 62 et PLIE 59
- > Adhésion aux missions locales de l'Artois et Flandre intérieure
- > Adhésion au PLIE de Béthune et d'Armentières

Coopérations et développement de partenariats :

2020

- > Adhésion à Nord France Invest pour la promotion et la prospection

2021

- > Convention de revitalisation Bridgestone
- > Convention avec la CCI/CMA pour des audits et un contact dédié
- > Signature d'un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur le désenclavement des intercommunalités à l'ouest de la métropole lilloise

2022

- > Adhésion au Campus des Métiers et des qualifications de l'industrie et de la transition numérique depuis 2022
- > Eura Industry Innov' :
 - > 2 start-ups de la CCFL suivies : Hauts de Chanvre et la Gaec Delassus
 - > Mise en place d'un REV3 LAB lié à la bioéconomie

2023

- > La CCFL labélisée « Territoire d'industrie Bethune Bruay & Flandre Lys » aux côtés de la CABBALR

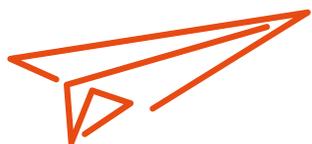
2024

- > Adhésion à l'association Oziris, une plateforme de transition professionnelle, depuis 2024
- > Création d'un GIP (Groupement d'intérêt public) entre la CCFL, la CABBALR et l'Université d'Artois afin de soutenir le développement économique du territoire et accompagner les projets innovants
- > Mise en place d'un REV3 LAB lié à l'innovation

ATTRACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE

L'une des spécificités du territoire est d'y compter un aéroport. Entré dans le giron de la CCFL en 2022, l'aéroport de Merville-Lestrem est un équipement attractif avec ses plus de 30 000 mouvements annuels et accueille les pilotes en formation de l'école EPAG NG. L'interco'y a investi plus d'un million d'euros pour le remettre en conformité et vient de lancer en 2025 un projet de construction de la nouvelle école de formation de pilotes.

CHIFFRES-CLÉS :



9 millions d'euros
coût estimé de la
construction de la nouvelle
école de pilotage



Acquisition et aménagement :

- Depuis 2022, la CCFL possède le site de l'aéroport de Merville-Lestrem. Cet équipement intercommunal a nécessité des travaux de remise en conformité du site afin de permettre son attractivité et son développement.
- Le site accueille notamment les pilotes de l'école EPAG NG, mais aussi les activités de loisirs (aviation de loisirs, saut en parachute...) autour de l'aéronautique et même des formations de télépilote de drone.
- Travaux réalisés sur l'aéroport de Merville-Lestrem depuis 2022 :

2022 :

- Pose de 950m de clôture SPPA : **23 400 €**
- Pose d'une nouvelle manche à air : **3 895,20 €**
- Travaux de rénovation de voirie (Lima 3) : **150 643,82 €**
- Balisage pour piste en herbe : **1 881,60 €**

2023 :

- Travaux de rénovation des pistes : **69 725 €**
- Portail accès routier : **13 134 €**
- Relamping hangar 38 AFM : **10 043,53 €**
- Relamping Aérogare : **1 388,54 €**
- Changement de l'horloge programmable PCL par une horloge astronomique avec récepteur : **1 801,20 €**
- Changement matériel Météo France (boîtier opale, coupleur à vent, capteur à vent) : **3 566 €**
- Balises de taxiways : **1 208 €**
- Pose d'une seconde climatisation : **4 149,90 €**

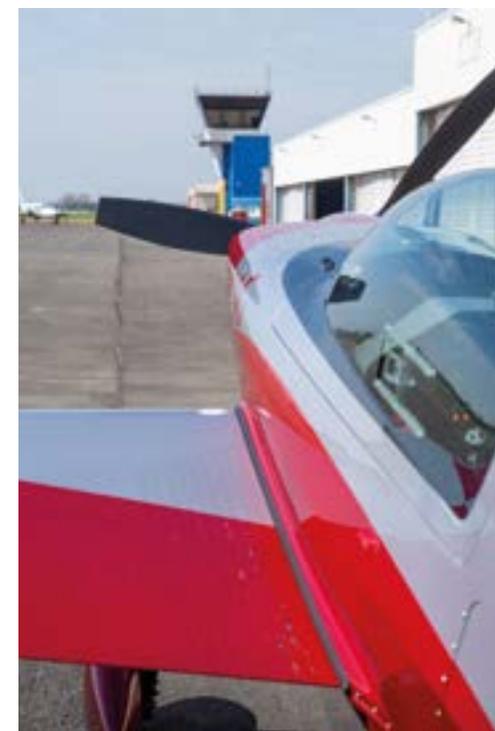
2024 :

- Construction du nouveau hangar à vocation d'affaire : **773 126,24 €**
- Travaux de rénovation des pistes : **133 084, 50 €**
- Clôtures périphériques posées sur 1100m : **27 972 €**
- Lancement du projet de construction des locaux de la nouvelle école de formation de pilote : **estimé à 9 millions d'euros**

Après des débuts marqués par la période post-covid, l'activité de l'aéroport de Merville-Lestrem n'a cessé de croître

pour revenir en 2024 à un niveau d'avant pandémie.

En 2024, ce sont ainsi **35 335 mouvements** qui ont été enregistrés au départ ou à l'arrivée de l'aéroport intercommunal Flandre Lys. Soit une hausse de plus de 33% par rapport à l'année 2023.



Sur ces quelque 35 000 mouvements, 15 690 ont été effectués par les avions de l'école EPAG-NG.

Lors du conseil communautaire du 17 décembre 2024, les élus ont approuvé à l'unanimité une motion contre la fermeture annoncée par la DGAC du service aérien de la tour de contrôle en 2028. Une décision unilatérale, sans aucune concertation et en totale méconnaissance des réalités du terrain.

ATTRACTIVITÉ CULTURELLE

L'attractivité culturelle est pour notre territoire un levier essentiel de développement, de cohésion sociale et d'identité locale. Elle repose sur une offre culturelle variée et conséquente, avec des animations dans toutes les communes et dans tous les lieux, et une politique culturelle volontariste développant l'accès à la culture pour tous (gratuité des médiathèques, spectacles à 1€, festival gratuit...)

CHIFFRES-CLÉS :

109 769€

versés aux communes

pour les spectacles

« Moi, je sors pour 1€ et vous ? »

20 000€

par an accordés

par la CCFL

au cinéma Robert-Hossein
à Merville



Des animations culturelles toute l'année en Flandre Lys

Contrat local d'éducation artistique :

- > 2020 : Bernard Sultan (auteur-comédien) / Martin Granger et Jean-Bernard Hoste (musiciens)
- > 2021 : Racines Carrées (Danseurs, graffeurs, slameurs) - 48 000 €
- > 2022 : Baptiste Cozzupoli et Victoire Vincent (photographe et graphiste) - 48 600€
- > 2023 : Anouck et Lulu (artistes plasticiennes) 48 000 €
- > 2024 : Collectif Page 55 (chorégraphes danseuses) 36 600€

Lys en scènes

Festival « Lys en Scènes » :

Lancement en 2023 du festival Lys en scènes sur l'ensemble des communes du territoire, avec des spectacles, concerts, animations culturelles, guinguettes... durant les mois de juillet et août.

2023 : 33 animations et 6 500 spectateurs

2024 : 33 animations et 5 000 spectateurs, avec la mise en place de séances de ciné plein air : 42 672€

Cinéma Merville

Depuis janvier 2024, la CCFL accompagnent financièrement le cinéma de Merville dans son développement et son rayonnement intercommunal, avec **une aide de 20 000€ par an.**

Financement à hauteur de 10 000€ :

1 financement par commune durant le mandat pour l'organisation d'évènements exceptionnels :

2022 : La Gorgue – Parade de Noël

2023 : Estaires – Concert de Laurent Voulzy à l'église Saint-Vaast

2024 : Lestrem – Concert de Jean-Baptiste Guegan

Fleurbaix – Fête de la Paix



Spectacles « Moi je sors pour 1€, et vous ? »

2020 : 3 spectacles

2021 : 7 spectacles

2022 : 13 spectacles

2023 : 14 spectacles

2024 : 12 spectacles

La CCFL a accordé entre 2020 et 2024 une aide totale de **109 769 euros** aux communes pour les accompagner dans l'organisation de ces spectacles « Moi je sors pour 1€, et vous ? »



Café à thème

Entre 2020 et 2024, **33 cafés à thème** ont été organisés dans les communes avec le soutien financier de la CCFL.

La CCFL a accordé entre 2020 et 2024 une aide totale de **7 284 euros** aux communes pour les accompagner dans l'organisation de ces manifestations.

Concerts de Poche et chorale intercommunale

Partenariat avec les Concerts de Poche pour organiser chaque année un concert en Flandre Lys, avec en première partie la prestation de la chorale intercommunale. Une chorale intergénérationnelle de 60 à 80 choristes qui est renouvelée en partie chaque année et qui suit, durant 4 mois, des ateliers de chant choral dans les communes de la CCFL.

Entre 2020 et 2024, ce sont ainsi plus de **300 habitants du territoire** qui ont pris part à cette chorale intercommunale. La CCFL finance cette action à hauteur de 8 500€ par an, soit **42 500€**.

Fêtes du patrimoine

Accompagnement financier auprès des huit communes pour l'organisation des Fêtes du patrimoine qui ont lieu chaque année durant le mois de septembre. Entre 2020 et 2024, la CCFL a versé aux communes la somme totale de **66 185 €** pour les accompagner dans l'organisation de ces fêtes du patrimoine en Flandre Lys.

Conteurs en campagne

En partenariat avec Les Foyers ruraux 59/62, accueil chaque année de spectacles sur les communes du territoire, soit plus de 90 représentations entre 2020 et 2024. La CCFL participe financièrement, avec un budget global de **47 755€**.

Festival Les Flandroyantes

En mai 2023, en partenariat avec Vivat d'Armentières et le Bateau feu à Dunkerque, accueil sur le territoire

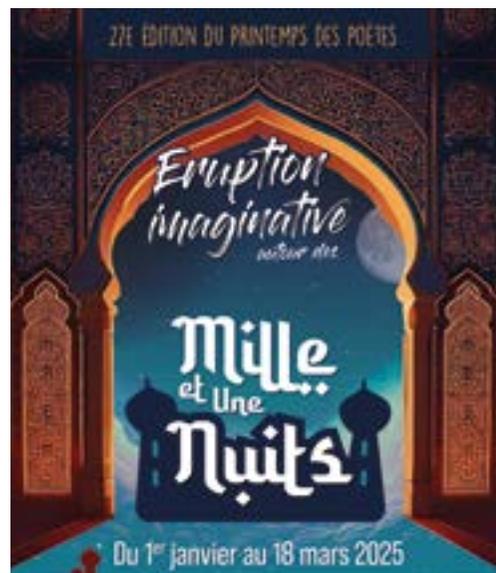
durant trois jours de spectacles et animations dans le cadre de festival Les Flandroyantes. Participation financière de la CCFL : 10 000€.

Printemps des poètes

Lancement en 2024 d'un programme thématique commun sur l'ensemble du territoire à l'occasion du Printemps des poètes. En partenariat avec l'associations Les Chemins inattendus.

2024 : thématique : la grâce du Japon budget 7 000€

2025 : Les 1001 Nuits



Rencontres artistiques

Durant l'année, au gré des opportunités, la CCFL propose également des animations culturelles sur le territoire :

Opéra bus de Noël ; spectacles avec la Drac ; théâtre de rue ; spectacles enfantins...

Un réseau de lecture publique performant et attrayant

L'Esperluette est un réseau composé des huit médiathèques des communes de la CCFL. Elle permet la mise en commun des fonds de chaque médiathèque afin d'offrir un plus large choix de documents. Via le système de navettage de la CCFL, les documents que vous réservez dans votre médiathèque sont livrés d'une médiathèque à l'autre sur le territoire.

Chiffres d'inscription et d'emprunts de documents entre 2020 et 2024 :

	Personnes inscrites	Nombre de documents empruntés
2020	6 453	116 031
2021	5 581	151 249
2022	6 154	171 184
2023	5 752	174 917
2024	4998	176 572
Total		789 953

2020 : Mise en place d'un contrat territoire lecture co-financé par la DRAC et axé sur la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme : 30 000 €

Nouveau site : lesperluette-flandrelys.fr

2021 : Actualisation de l'offre numérique (cinéma, presse, BD...)

2023 : mise en place d'une offre numérique via les conseillers numériques (Ateliers robotiques, ateliers numériques, Ateliers 3 D, découpeuse vinyle, ateliers makey makey...)

Lancement des rendez-vous mensuels « 1,2,3 Jouez » dans les médiathèques, avec le Village du Jeu.



2024 : des médiathèques plus accessibles avec la mise en place d'une signalétique FALC (Facile à lire et à comprendre) dans quatre médiathèques du territoire

Bibliothèque itinérante proposée aux partenaires pour permettre à ceux qui ne fréquentent pas les médiathèques d'accéder aux pratiques de lecture

Formation des bibliothécaires au « Facile à Lire »

Tous les ans, participation à l'opération nationale « Nuit de la lecture » organisation de L'Esperlufête et des Contes de Noël...



Sensibilisation à la lecture

dès le plus jeune âge, avec de 2020 à 2024 : le Prix littéraire Tiot Loupiot (0-6 ans) avec Droit de Cité, et depuis 2025 : le prix littéraire 100% CCFL « Esperlukids » pour les 0-9 ans.

ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

La Communauté de communes Flandre Lys est connue et reconnue pour son cadre de vie. La vie à la campagne à quelques kilomètres de la métropole lilloise. Dans un espace géographique à taille humaine, la CCFL possède de nombreux atouts, notamment dans le domaine touristique grâce à des équipements communautaires de qualité et la présence de nombreux chemins de randonnées.



Base de loisirs intercommunale EOLYS :

En 2022, la base de loisirs intercommunale Eolys commence sa mue. D'une base avec une seule aire de jeux, la CCFL en fait une véritable base de loisirs gratuite, ouverte à tous.

Le site propose des jeux gratuits pour toute la famille : Le monde des bulles et L'envolée avec des trampolines, des toboggans, des sols souples, une tyrolienne, une piste de pumprack, trois terrains de pétanque, un belvédère, mais aussi des tables de pique-nique, ainsi qu'un préau de 300m2. Sur cet espace déjà verdoyant, ce sont plus de 400 arbres qui ont ainsi été plantés sur site. Quant au parking, il a été refait en partie.

Ces travaux d'un montant de **3,6 millions d'euros** ont été subventionnés par le Conseil régional des Hauts-de-France à hauteur d'1 million d'euros dans le cadre du PRADET et par le Conseil départemental



CHIFFRES-CLÉS :

3,6 millions d'euros

pour transformer la base de loisirs intercommunale Eolys

540 nuitées au gîte intercommunal Au Clair de la Lys

du Pas-de-Calais à hauteur de 191 145€ au titre de la politique sportive départementale pour les équipements d'animation sportive locale.

Ce site fait depuis sa réouverture en juillet 2023 le bonheur des petits et des grands, avec une fréquentation toujours plus importante. C'est aussi un lieu qui permet d'accueillir des manifestations organisées par la CCFL (Ciné Plein Air, concerts, fête du vélo...) ou coorganisées par la CCFL (Eolys Motor'S'how, Zomb'in the dark...).

La 1^{ère} étape du Tour de France de cyclisme 2025 passera juste devant la base de loisirs intercommunale Eolys le 5 juillet.



Base nautique Flandre Lys

Autre équipement phare du territoire, la Base nautique Flandre Lys. Niché dans un écrin de verdure le long de la Lys, sur la commune d'Haverskerque, cet équipement intercommunal, ouvert d'avril à septembre, propose des activités nautiques et terrestres enrichies au fil des années. Le succès de la base nautique se confirme avec des chiffres de fréquentation toujours plus conséquents depuis 2020.

2021 :

- Acquisition de tricycles à assistances électriques
- Définition des produits croisières Haverskerque-Merville et croisière véloroute de la Lys

2022 :

- Acquisition de Donut's boat ; oxyfloat ; mise en place des croisières fluvestres Haverskerque-Merville

2024 :

- Mise en place de nouvelles activités (bassin avec des mini-pédalos, archery tag, bassin pour water-roller, trottinettes électriques tout terrain)
- Création de deux terrains de pétanque

2025 :

- Lancement du radeau solaire

	Fréquentation payante	Chiffres d'affaires (en €)
2020	Covid	Covid
2021	2 730	
2022	8 246	100 278
2023	20 000	108 885
2024	21 000	118 937



Port de plaisance

- 2020 : 108 contrats et nuitées
- 2021 : 95 contrats et nuitées
- 2022 : 141 contrats et nuitées
- 2023 :
- 2024 : 94 contrats (1 nuit à 1 an)

Gîte intercommunal Au Clair de la Lys

- 191 nuitées en 2021
- 133 nuitées en 2022
- 161 nuitées en 2023
- Externalisation du service en 2024 (Lys sans frontière) : 55 nuitées

Ecolodges :

- 296 nuitées en 2021
- 319 nuitées en 2022
- 353 nuitées en 2023
- Ecolodges fermés durant l'année 2024



Promotion touristique :

2021 :

- adhésion à l'association des chemins ruraux du Nord Pas de Calais Picardie

2022 :

- création de la newsletter touristique

2023 :

- Installation d'un panneau d'animation touristique sur l'A25 « Vallée de la Lys » avec valorisation des activités nautiques et aéronautiques



- Création de 3 chasses au trésor géolocalisées avec Totemus, sur les communes de Lestrem, La Gorgue et Sailly-sur-la-Lys, avec une participation financière du Conseil départemental du Nord.



2024 :

- Création de 2 nouvelles chasses au trésor sur les communes d'Estaires et de Laventie
- Participation aux salons Tourissima, salon des CSE, Fête des plantes de Locon, Fête de la tomate à Haverskerque, bourse d'échange et de documentation touristique du Nord et du Pas-de-Calais
- Installation du camion de l'OTI à la Base nautique Flandre Lys d'avril à août



Partenariats :

- Clim@Touvert, dans le cadre d'Interreg VI, avec le Conseil départemental du Nord, pour travailler sur le projet de réaménagement de la maison éclusière à Haverskerque
- Création du groupement d'action local Lys Artois, dans le cadre du dispositif Leader, en partenariat avec la Cabbalr
- Partenariat avec l'Agur pour le développement de l'observatoire touristique en Flandre Lys

UNE ATTRACTIVITÉ IMMOBILIÈRE

La Communauté de commune Flandre Lys a la chance d'être attractive pour de nombreux ménages souhaitant disposer d'un cadre de vie à la fois proche de la nature et proche des grands centres urbains, notamment la Métropole européenne de Lille. Tous ses logements sont prisés. Logements anciens, terrains à bâtir ou encore logements locatifs sociaux... La demande dépasse l'offre dans tous les secteurs.



La CCFL a adopté un programme local de l'habitat 2024-2030 dans le dessein de doter le territoire en matière d'habitat d'une stratégie concertée et respectueuse répondant aux besoins des communes et des habitants.

Urbanisme :

Dans le cadre de la convention de mutualisation du service commun d'instruction des actes d'urbanisme, la CCFL a facturé aux communes adhérentes, pour la période de 2020 à 2024, les montants suivants en fonction des actes réalisés pour ce service pour leur compte :

	nombres d'actes	Coût d'instruction (facturés aux communes)
Estaires	700	69 590 €
Fleurbaix	481	49 518 €
Haverskerque	180	18 751 €
Laventie	545	54 664 €
Lestrem	860	87 131 €
Merville	1 276	126 334 €
Sailly-sur-la-Lys	741	75 091 €
Total	4 783	481 079 €

CHIFFRES-CLÉS :

1,3 million d'euros

versés aux communes pour la production de logements à loyer modéré

4 783 actes d'urbanisme

instruits par la CCFL pour les communes

Aide à l'accession à la propriété :

5 000€ par logement si le ménage s'est vu octroyer un Prêt à Taux Zéro la même année civile que sa demande d'aide

2 000€ de surprime travaux avec atteinte (au minimum) de l'étiquette C après travaux

	Nombre d'aides	Aides (en euros)
2020	19	76 000 €
2021	15	60 000 €
2022	16	67 000 €
2023	27	117 000 €
2024	1	7 000 €
Total	78	327 000 €

PIG Habiter mieux en Flandre Lys

Le PIG Habiter mieux en Flandre et Lys, porté par le Syndicat mixte Flandre et Lys, aide les propriétaires privés (occupants ou bailleurs) à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat ancien :

- Amélioration énergétique
- Traitement des logements dégradés
- Adaptation au handicap et maintien des personnes âgées à domicile

Ces aides sont rendues possibles par les subventions publiques provenant de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), de la CCFL, de la CCFI, du Conseil régional Hauts-de-France, du département du Nord, des Caisses de retraites...

	Nombre d'aides	Total (en euros)
2020	27	36 283 €
2021	24	35 750 €
2022	29	36 000 €
2023	34	35 760 €
2024	20	35 750 €
Total	134	179 543 €

Aide à la production de logement à loyer modéré

Par délibération, les élus de la CCFL ont validé la reconduction du dispositif d'aide à la production de logement à loyer modéré

	Aides accordées (en euros)	Total (en euros)
2020	Merville : 147 600	147 600
2021	Lestrem : 105 300 Laventie : 53 700 Merville : 129 300 La Gorgue : 160 200	448 000
2022	Merville : 108 600 Lestrem : 53 700	162 300
2023	Laventie : 181 800 La Gorgue : 176 400	358 200
2024	Laventie : 181 800 Estaires : 42 900 Lestrem : 53 700	278 400
Total		1 394 500€

III - UNE INTERCO' DURABLE

Tournée vers l'avenir, la Communauté de communes Flandre Lys se soucie de son environnement. Inscrit dans une démarche de décarbonation, notre interco' se veut être un territoire durable. Pour cela, elle met en place des politiques publiques adéquates et résolutement durables.



- P.52 Vers la décarbonation
- P.56 Une réduction de la production de déchets
- P.58 Des zones d'activités plus durables
- P.60 Une communication à 360° et tournée vers le numérique

La Communauté de communes accélère sur la décarbonation du territoire, avec des politiques publiques adaptées comme le déploiement de bornes de recharges électriques, de VAE, d'aide à l'acquisition de VAE, de tourisme durable, ainsi qu'avec la création de pistes cyclables.

CHIFFRES-CLÉS :



42 primes
à l'achat de VAE
versées en 2024

362 469 €
payés par la CCFL
pour l'achat d'un
véhicule électrique
par commune

Véhicules électriques :

Achat de véhicules électriques pour remplacer au fur et à mesure la flotte de véhicules thermiques du parc CCFL. Acquisition de 3 véhicules électriques en 2024 pour la somme de **101 229,60 €**

Acquisition d'un nouveau véhicule électrique pour les communes, en remplacement d'un véhicule thermique durant le mandat. 2024-2025 : 8 véhicules livrés aux communes : **362 469,18 €** pris en charge par la Communauté de communes.



Bornes de recharge électrique :

2023-2024 : Afin de répondre aux attentes des usagers et ainsi mieux couvrir les besoins sur les huit communes, de nouvelles bornes de recharge électrique ont été installées. Ces trois nouvelles bornes viennent compléter l'offre déjà existante et permettent de mieux mailler le territoire dont la part de véhicules électriques ne cesse de croître année après année. Elles ont été installées dans les communes de Fleurbaix, Haverskerque, La Gorgue et Lestrem.

Coût de l'installation et de la mise en service de ces 3 bornes de recharge : **27 850,80 €**

Entre 2020 et 2024, ces bornes ont vu leur fréquentation nettement augmenter, passant de 755 sessions en 2020 à 4 299 sessions de recharge en 2024. Et passant de 9 874 kw/h délivrés en 2020 à 97 890 kw/h en 2024.

Aire de covoiturage

2024-2025 : En complément de l'aire de covoiturage existante (50 places) sur la RD 945 à La Gorgue, et afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins du territoire, la CCFL met en place une micro aire de covoiturage (4 places) sur la commune de Fleurbaix au niveau du parking Carrefour Contact, rue des Glattignies. L'objectif reste le même : favoriser la mobilité, permettre aux utilisateurs de réaliser des économies tout en diminuant le nombre de véhicules sur les routes et de facto limiter la pollution.



Vélo à assistance électrique Velysoo

Augmentation de la flotte de vélos à assistance électrique pour répondre à la demande croissante et développer la pratique du vélo en Flandre Lys.

Nombre de contrats VAE par année :

- > 2020 : 244
- > 2021 : 365
- > 2022 : 366
- > 2023 : 460
- > 2024 : 405 (Modification du contrat de location à compter de juillet 2024)

La flotte de VAE Velysoo est passée de 350 vélos en 2020 à 460 vélos en 2023.

Afin de mieux répondre aux attentes des habitants et permettre une meilleure rotation des vélos Velysoo, la CCFL a modifié son offre de location de vélo à assistance électrique Velysoo, suite au vote du Conseil communautaire du 2 juillet 2024.

Cette nouvelle grille tarifaire évolue et le dispositif VELYSOO comprend désormais 4 possibilités

1/ VELYSOO 365 +

Pour les contrats signés avant le 15 juillet 2024

Durée : 1 année renouvelable maximum 4 fois

Tarif :

- > 150€ la 1^{ère} année
- > 200€ la 2^e année
- > 250€ la 3^e année
- > 300€ la 4^e année
- > 350€ la 5^e année

Nombre de VAE maxi : 2 par foyer, dans la limite du stock disponible

Possibilité d'acquisition du VAE Velysoo (À la fin de la période de location, vous avez la possibilité de racheter le VAE selon plusieurs conditions (kilométrage parcouru, nombre de locations).

Ne donne pas droit à la prime à l'achat d'un VAE de la CCFL

2/ VELYSOO 365

Pour les contrats signés à compter du 15 juillet 2024

Durée : 1 an

Tarif : 150 €

Nombre de VAE maxi : 2 par foyer

Pas de possibilité d'acquisition du VAE Velysoo

Droit à la prime à l'achat d'un VAE de la CCFL

3/ VELYSOO SOLIDAIRE

Réservé aux personnes dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 7 100€

Durée : sans limite de temps

Tarif : 150 €, sans majoration au fil des renouvellements

Nombre de VAE maxi : 1 par foyer

Possibilité d'acquisition du VAE Velysoo (À la fin de la période de location, vous avez la possibilité de racheter le VAE selon plusieurs conditions (kilométrage parcouru, nombre de location).

Ne donne pas droit à la prime à l'achat d'un VAE de la CCFL

4/ VELYSOO PRO

Pour les personnes morales (secteur public et privé)

Sans limite de temps

Tarif : 150 €, sans majoration au fil des renouvellements

Nombre de VAE maxi : dans la limite des stocks disponibles

Pas de possibilité d'acquisition du VAE Velysoo



Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf

La Communauté de communes a lancé depuis 2024 une nouvelle aide à destination des habitants du territoire Flandre Lys désireux d'acquérir un vélo à assistance électrique neuf et homologué de type urbain, dont les vélos dit « vélo cargo » et les vélos pliables, ainsi que les vélos tout chemin.

Cette aide d'un montant de 200€ est versée par la CCFL sur présentation des justificatifs, dans la limite de deux subventions maximum.

2024 : 42 primes à l'achat versées, soit un montant total de 8 400€ versés par la CCFL.

Création de pistes cyclables et de voies vertes

Promouvoir l'accès au vélo pour tous est un premier pas vers une mobilité douce sur le territoire, mais il faut également permettre la pratique du vélo en toute sécurité. La CCFL n'a cessé de mettre en place ces conditions sur le territoire par le biais de création de pistes cyclables, de voies douces ou encore de voies vertes.

2020-2024 : poursuite du déploiement du schéma directeur vélo Flandre Lys et développement de la véloroute de la Lys

2020 : fin des travaux sur le tronçon Haverskerque-Merville (6km) et pose de signalétique sur l'ensemble du territoire. Coût : 289 000 € HT

2023 : construction d'un parking relais à Haverskerque à destination des randonneurs et touristes à vélo

Il est situé à Haverskerque, rue de l'Eglise, à un endroit stratégique au départ de plusieurs routes de randonnées pédestres et du réseau points-noeuds vélo, mais aussi situé à quelques encablures de la base nautique Flandre Lys.

Il peut accueillir 31 voitures, places handicapées et de places réservées pour la recharge des véhicules électriques, mais aussi un parking deux-roues.

Coût : 232 000€, avec des subventions du Département du Nord (81 522€), du Conseil régional des Hauts-de-France (30 000€)

2024 : création de 4 nouvelles voies vertes (Haverskerque, Fleurbaix, Lestrem, La Gorgue), sur plus de 6 km.

Cadastre solaire

Janvier 2024 : la Communauté de communes a mis à disposition des habitants, des entreprises et des collectivités du territoire, un nouveau moyen d'aide à la décision de poser ou non des panneaux solaires sur votre toiture : le cadastre solaire Flandre Lys.

Gratuit et en libre accès sur le site internet de la CCFL, il permet d'obtenir une simulation objective du potentiel solaire de votre toiture et de comparer avec les chiffres avancés par les sociétés lors des démarchages, et éviter ainsi les mauvaises surprises.

2024 : 2 637 simulations effectuées.

Un tourisme plus durable

Des activités de mobilité durable :

Bateau électrique Neolys, avec l'association Lys Sans Frontière (jusqu'en 2024)

Location de Vélo à assistance électrique

2021 : acquisition de tricycles à assistance électrique

2022 : Bateaux électriques :

> Donut's Boat

> Oxyfloat

2023-2024 : Lancement de 5 chasses au trésor géolocalisées sur le territoire

2024 : location de trottinettes électriques tout terrain

2025 : lancement du radeau solaire à la base nautique Flandre Lys

RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Dans le cadre de son PCAET (Plan climat air énergie territoriale), la Communauté de communes Flandre Lys s'est engagée dans une démarche vertueuse afin de favoriser les énergies renouvelables, réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et favoriser à l'échelle locale la transition énergétique et réduire à terme la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

CHIFFRES-CLÉS :



Baisse de 9%
de la part fixe de la REOM
en 2023

75 tonnes
de déchets non-produits
sur le territoire grâce
au dispositif
des couches lavables



C'est également dans ce cadre qu'entre la politique de réduction des déchets poursuivie par la CCFL avec la REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères).

2020 : Mise en place de l'extension des consignes de tri

2021 : Passage de 10 à 12 levées pour les bacs recyclables, sans hausse de prix de la part forfaitaire. Ceci afin de favoriser l'extension des consignes de tri et prendre en compte la nécessité d'accroître le nombre de levées

2022 : Renouvellement du marché de collecte, mutualisé avec le Smictom des Flandres. Marché attribué à la société Eco-Déchets.

Avril 2022 : Réorganisation de la collecte des déchets, avec le passage en C0.5 (collecte tous les quinze jours au lieu de toutes les semaines). **Baisse de 80% du coût de la part forfaitaire pour les usagers de la CCFL et exonération du mois d'avril**

2023 : Baisse de 9% de la part fixe de la REOM afin de récompenser les efforts réalisés par les habitants de la CCFL en matière de production de déchets

2024 : Depuis août, la collecte est effectuée par la société SEPUR dans les mêmes conditions, suite à la liquidation judiciaire de la société Eco-Déchets qui était en charge de la collecte jusqu'alors.

Augmentation du nombre de composteurs

La CCFL poursuit sa politique déjà engagée d'accompagnement des habitants en Flandre Lys afin de réduire les quantités de déchets.

A ce titre, la CCFL propose aux habitants du territoire des composteurs à tarif préférentiel, de 13 à 19 € ainsi que des Bokashis à 14€.

Entre 2020 et 2024, le nombre de vente de composteurs n'a cessé de croître année après année, avec un total de 1 184 composteurs durant cette période.

Actions de sensibilisation

Entre 2020 et 2024, plusieurs dizaines d'animations ont été réalisées par nos ambassadeurs du tri sur les thèmes de la réduction des déchets, des écogestes et des nouvelles consignes de tri.

Couches lavables

La Communauté de communes a renouvelé son opération de sensibilisation aux couches lavables, avec un budget accru à partir de 2022 (passage de 25 à 50 familles testeuses maximum par an).

Ce dispositif s'adresse aux habitants du territoire Flandre Lys, à savoir les jeunes parents employeur d'un assistant

maternel, les assistants maternels, les professionnels de la petite enfance. Les familles testeuses reçoivent un mini-kit personnalisé et financé par la CCFL (250€) qui permet de tester les couches lavables sur quelques jours par semaine.

Il permet, en plus des économies réalisées par les familles, de réduire fortement la production de déchets. On considère qu'en moyenne un enfant a besoin d'entre 4 500 et 5 000 couches jetables de sa naissance à ce qu'il soit propre. Cela représente un peu plus de 400 kilos par an de déchets non recyclables par enfant.

Entre 2020 et 2024, ce sont ainsi de plus de **75 tonnes de déchets** qui n'ont pas été produits à l'échelle d'un territoire.



Plusieurs réunions de sensibilisation ont lieu chaque année en CCFL. Les familles testeuses sont accompagnées par le prestataire de la CCFL.

Nombre de familles ayant bénéficié du dispositif depuis 2020 :

- > 2020 : 24 familles pour 6 000 €
- > 2021 : 32 familles pour 8 000 €
- > 2022 : 12 familles pour 3 000 €
- > 2023 : 20 familles pour 5 000 €
- > 2024 : 20 familles pour 9 160 €

Pour un total de 31 160 €

DES ZONES D'ACTIVITÉS PLUS DURABLES

Le développement économique a pris toute sa part dans cette transition vers un territoire Flandre Lys plus durable.

Dans un contexte marqué par la loi ZAN (Zéro artificialisation nette), la transformation et la requalification des friches industrielles ont été privilégiées.



L'ancienne friche VALLYS et la friche Safilin, sur la commune de Sailly-sur-la-Lys, ont été déconstruites et dépolluées par l'EPF (Etablissement public foncier) afin de créer de nouvelles zones d'activités.

ZA Moulin Madame :

La société Silva crée en 1978 une entreprise de filature et de teinturerie nommée Vallys qui s'installe rue de la Lys à Sailly-sur-la Lys. Face à une forte concurrence, une liquidation judiciaire a été engagée en 2011.

2020 : Ce site, d'une surface de 4 ha, a été déconstruit, désamiaté et dépollué par l'Etablissement Public Foncier (EPF) avec pour ambition de redonner à ce site de 4 hectares de nouvelles ambitions économiques. En effet, cette zone est idéalement située, proche du centre-ville et proche de l'A25. Des travaux d'un montant de plus de 2 millions d'euros.

2021 : les élus de la Communauté de communes Flandre Lys poursuivent leur travail sur la transformation du site en zone d'activités économique intercommunale. Pour agrandir la surface constructible, des terrains à proximité ont été achetés.

La CCFL est devenue propriétaire de la totalité du site pour un montant de 1 011 843€ TTC.

2024 : travaux de voirie et de viabilisation des parcelles (16 parcelles de 718m² à 4 235m²).

Février 2025 : pose de la première pierre de la ZA Moulin Madame

Cette zone se veut exemplaire en matière de respect de l'environnement et entre dans la stratégie REV 3 (3^e Révolution industrielle), avec :

- des parkings végétalisés
- des espaces verts
- une réduction de la consommation d'éclairage public
- une part importante laissée à la bioclimatique des bâtiments
- une gestion raisonnée et un recyclage de l'eau
- des obligations en matière de mobilité
- Cette zone d'activité s'intègre dans son environnement et s'adresse aux PME, artisans, activités tertiaires...

Safilin

Les travaux de déconstruction d'une partie des bâtiments des anciennes usines Safilin ont été effectués par l'EPF en 2023-2024.



Pose de panneaux photovoltaïques sur le nouvel hangar à l'aéroport de Merville-Lestrem

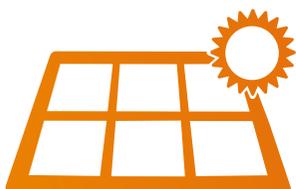
2024 : afin de répondre à une demande croissante, la CCFL a entrepris des travaux de construction d'un nouvel hangar de remisage d'aéronefs. Ce nouvel hangar d'une capacité de 1 000m² est équipé sur une partie de la toiture de panneaux photovoltaïques (environ 300m²). Cela permettra de produire de l'électricité et ainsi de rentabiliser l'installation de ces panneaux. Coût des travaux : 700 000 € hors taxes



Reboisement

Dans le cadre des travaux de modernisation de la base de loisirs intercommunale Eolys, la CCFL a planté sur site plus de 400 arbres, des essences locales adaptées à la région.

CHIFFRES-CLÉS :



400

arbres plantés
sur la base de loisirs
intercommunale Eolys

300 m²

de panneaux photovoltaïques
installés sur la toiture
du nouvel hangar
de l'aéroport

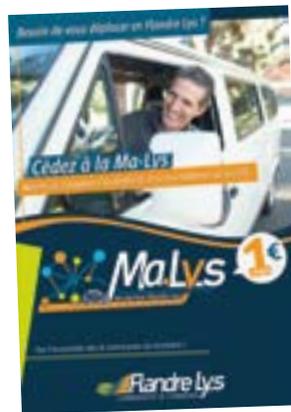
UNE COMMUNICATION À 360° ET TOURNÉE VERS LE NUMÉRIQUE

Dans un souci de moderniser la communication de la Communauté de communes Flandre Lys, tout en respectant les engagements sociétaux, la CCFL a décidé d'opter pour une communication à 360°. Communiquer mieux en limitant les impressions papiers au strict nécessaire. Pour ce faire, l'intercommunalité s'appuie sur une stratégie faisant la part belle au web tout en conservant une part de communication papier afin d'atteindre au maximum les cibles.

Print :

Impression et distribution en toutes-boîtes des magazines communautaires « Votre Interco' » - 9 numéros entre 2020 et 2024.

Réduction des impressions d'affiches et flyers afin d'éviter un surcoût et un gâchis de papier



CHIFFRES-CLÉS :

9
éditions du magazine
« Votre Interco' »

102 %
Augmentation du
nombre de followers
sur la page Facebook
entre 2020 et 2024



Web :

Développement des outils de communication numérique :

- Page Facebook – 10 215 followers au 31 décembre 2024
- Page LinkedIn : 1 830 abonnés au 31 décembre 2024
- Page Instagram : création en avril 2023 d'une page Instagram CC Flandre Lys. Ce compte est depuis régulièrement classé parmi les plus actifs et les plus performants de France (dans la catégorie Communauté de communes)



Site internet CCFL :



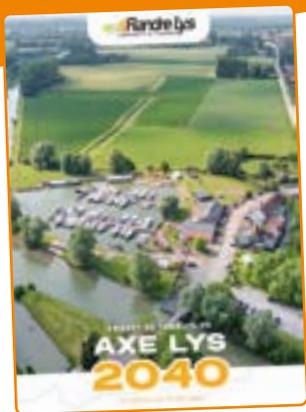
Création en octobre 2024 d'une page Actu WhatsApp, qui permet de communiquer directement via les notifications avec les abonnés sans que ces derniers aient de démarches à effectuer.

Panneaux lumineux : diffusion des messages de communication sur les panneaux lumineux installés dans chacune des communes de l'intercommunalité

Multiplication de l'usage des QR codes sur site, comme à la base nautique par exemple pour limiter année après année les dépenses d'impression

AXE LYS : UN PROJET DE TERRITOIRE AMBITIEUX ET PARTAGÉ POUR LE TERRITOIRE !

Malgré sa modeste taille, la Communauté de Communes Flandre Lys est dorénavant reconnue par tous pour son dynamisme et sa forte attractivité, tant résidentielle qu'économique et touristique. Le territoire, pour garantir un avenir serein, peut s'appuyer sur la qualité de son cadre de vie et des services à la population ainsi que sur la proximité de grands pôles urbains dynamiques.



Néanmoins, dans un contexte de plus en plus incertain pour les collectivités, les élus communautaires ont la responsabilité d'anticiper les grands défis environnementaux, économiques et sociaux en mettant en place des politiques publiques innovantes et durables, afin de garantir la résilience de nos territoires et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

La Communauté de communes Flandre Lys a mis en place en 2024, suite à des phases de concertation et de co-construction, un projet de territoire adaptée et ambitieux : « Axe Lys 2040, un avenir au fil de l'eau ».

Dans ce cadre, Axe Lys 2040 représente tout d'abord une vision d'avenir partagée, équilibrée et concertée entre la CCFL et ses 8 communes membres. C'est un socle territorial, un modèle de territoire original et pluriel face à trois grands défis :

Axe 1 : Des villes et des bourgs vivants, connectés et équilibrés

Axe 2 : Le grand territoire de la Lys, un espace porteur d'avenir

Axe 3 : Une trajectoire maîtrisée et un modèle singulier en transformation

C'est ensuite l'ouverture de nouveaux champs de compétence et de partenariat : mobilités, agriculture, urbanisation raisonnée, inondations... Les défis à venir sont conséquents et il est pour cela primordial que soit établie une trajectoire commune afin de garder la maîtrise de notre avenir. Le projet de territoire « Axe Lys 2040, un avenir au fil de l'eau » constitue donc l'affirmation de la volonté de renouveler et moderniser un partenariat élargi avec l'ensemble des acteurs publics, le monde de l'entreprise, les organismes consulaires et associatifs. Des éléments essentiels qui permettront de réussir les transformations nécessaires du territoire.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2024-2030

La Communauté de commune Flandre Lys a la chance d'être attractive pour de nombreux ménages souhaitant disposer d'un cadre de vie à la fois proche de la nature et proche des grands centres urbains. Tous ses logements sont prisés. Logements anciens, terrains à bâtir ou encore logements locatifs sociaux... La demande dépasse l'offre dans tous les secteurs.



Cette attractivité qui est souvent saluée génère aussi des difficultés. Certains ménages peinent à trouver un logement adapté à leurs besoins. C'est notamment le cas pour les jeunes concitoyens mais aussi pour les aînés. L'intercommunalité a à cœur de leur apporter des solutions pour leur permettre de continuer leur parcours de vie.

Cet accueil de populations nouvelles doit pouvoir se faire de bonnes conditions. Cela nécessite des services publics nouveaux, des équipements municipaux nouveaux ou rénovés. C'est pourquoi il est primordial d'anticiper et de mieux répartir les efforts.

Le réchauffement climatique couplé au renchérissement de l'énergie font de la performance thermique des logements une condition sine qua non à leur habitabilité. Leur rénovation nécessite des investissements colossaux. L'urgence est déjà présente et des décisions devaient être prises.

Effectivement, le Programme Local de l'Habitat de la CCFL va bien au-delà des obligations réglementaires. Il a été décidé d'anticiper et de prendre les responsabilités pour éviter aux successeurs de subir des

décisions abruptes, mal adaptées et souvent imposées. Ce PLH 2024-2030 en est la preuve. **Il est souhaitable et possible que chaque commune garde son destin en main tout en assumant un chemin partagé.** Mais surtout, le PLH 2024-2030 concrétise un effort financier conséquent de la CCFL en faveur de ses concitoyens les plus fragiles et pour doter le territoire Flandre Lys d'une stratégie concertée et respectueuse des positions de chacun.

Ce PLH s'articule autour de quatre grandes orientations, ainsi qu'une trentaine d'actions à déployer.

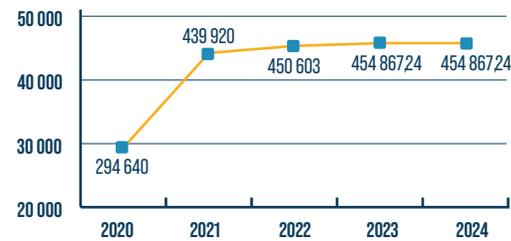


COMMUNE D'ESTAIRES

Dans cette double-page, retrouvez les sommes attribuées par la Communauté de communes Flandre Lys à la commune d'Estaires entre 2020 et 2024

La Dotation de solidarité communautaire

La Dotation de solidarité communautaire (DSC) a pour principal objectif d'assurer la répartition d'une partie de la croissance des ressources communautaires aux communes membres :



Total : 2 094 897,48 €

L'Attribution de compensation

L'Attribution de compensation (AC) a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lors des transferts de compétences entre l'intercommunalité et ses communes membres.

2020	843 510,36
2021	843 510,36
2022	843 510,36
2023	843 510,36
2024	843 510,36

Total 4 217 551,80 €

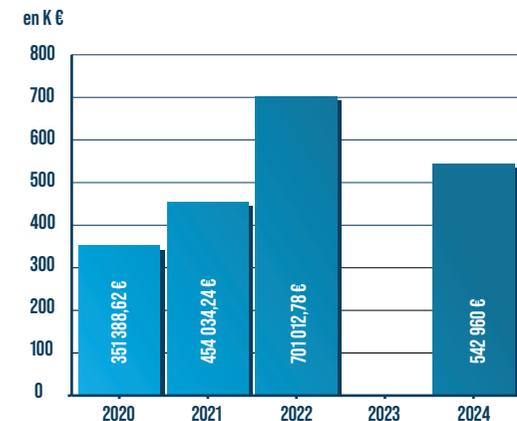
Le Fonds de péréquation intercommunale et communale

Le Fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC) est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. La CCFL prend à sa charge le FPIC pour l'ensemble des communes.

2020	109 535
2021	116 194
2022	117 073
2023	113 415
2024	106 179

Total : 562 396 €

Les Travaux de voirie



Total voirie : 2 049 395,64 €

TOTAL SUR 2020-2024 : 8 924 240,92 €

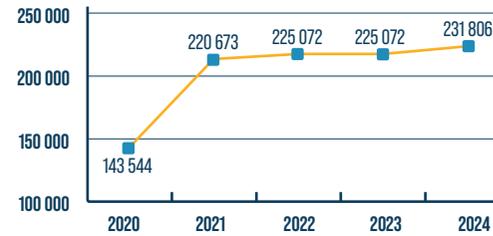


COMMUNE DE FLEURBAIX

Dans cette double-page, retrouvez les sommes attribuées par la Communauté de communes Flandre Lys à la commune de Fleurbaix entre 2020 et 2024

La Dotation de solidarité communautaire

La Dotation de solidarité communautaire (DSC) a pour principal objectif d'assurer la répartition d'une partie de la croissance des ressources communautaires aux communes membres :



Total : 1 046 167,32 €

L'Attribution de compensation

L'Attribution de compensation (AC) a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lors des transferts de compétences entre l'intercommunalité et ses communes membres.

2020	278 118,96
2021	278 118,96
2022	278 118,96
2023	278 119
2024	278 119

Total : 1 390 594,88 €

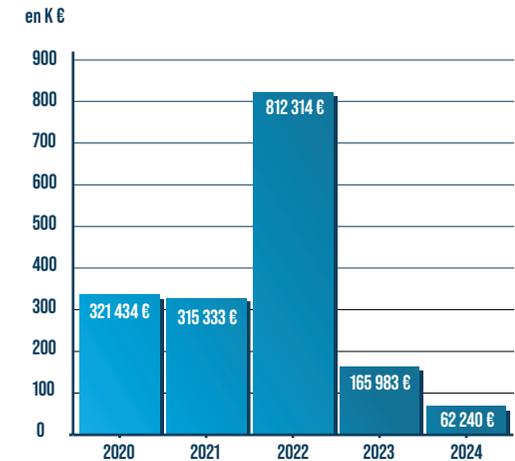
Le Fonds de péréquation intercommunale et communale

Le Fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC) est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. La CCFL prend à sa charge le FPIC pour l'ensemble des communes.

2020	42 926
2021	46 088
2022	46 261
2023	44 358
2024	41 993

Total : 221 626 €

Les Travaux de voirie



Total : 1 677 305,28 €

TOTAL SUR 2020-2024 : 4 335 693,48 €

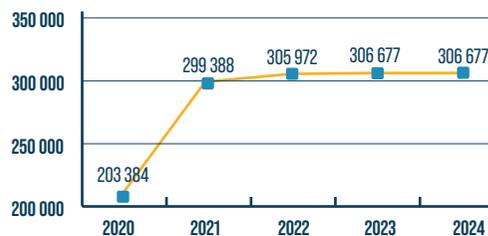


COMMUNE D'HAVERSKERQUE

Dans cette double-page, retrouvez les sommes attribuées par la Communauté de communes Flandre Lys à la commune d'Haverskerque entre 2020 et 2024

La Dotation de solidarité communautaire

La Dotation de solidarité communautaire (DSC) a pour principal objectif d'assurer la répartition d'une partie de la croissance des ressources communautaires aux communes membres :



Total : 1 422 099,46 €

L'Attribution de compensation

L'Attribution de compensation (AC) a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lors des transferts de compétences entre l'intercommunalité et ses communes membres.

2020	33 578,04
2021	33 578,04
2022	33 578,04
2023	33 578,02
2024	33 578,02

Total : 167 890,16 €

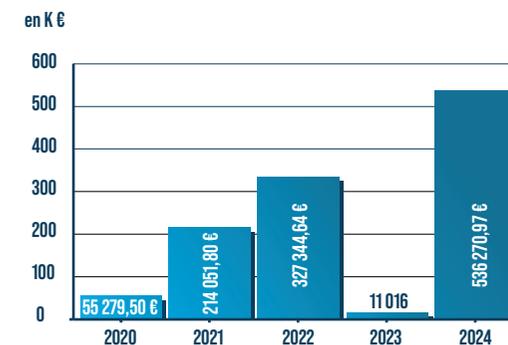
Le Fonds de péréquation intercommunale et communale

Le Fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC) est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. La CCFL prend à sa charge le FPIC pour l'ensemble des communes.

2020	20 187
2021	21 350
2022	21 419
2023	20 757
2024	19 528

Total : 103 241 €

Les Travaux de voirie



Total voirie : 1 143 962,91 €

TOTAL SUR 2020-2024 : 2 837 193,53 €

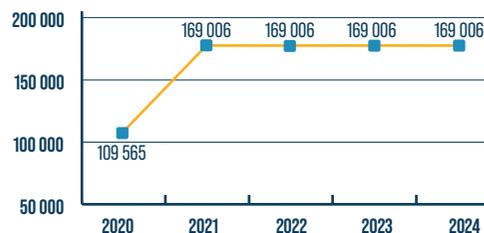


COMMUNE DE LA GORGUE

Dans cette double-page, retrouvez les sommes attribuées par la Communauté de communes Flandre Lys à la commune de La Gorgue entre 2020 et 2024

La Dotation de solidarité communautaire

La Dotation de solidarité communautaire (DSC) a pour principal objectif d'assurer la répartition d'une partie de la croissance des ressources communautaires aux communes membres :



Total : 785 589 €

L'Attribution de compensation

L'Attribution de compensation (AC) a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lors des transferts de compétences entre l'intercommunalité et ses communes membres.

2020	3 502 365,48
2021	3 502 365,48
2022	3 502 365,48
2023	3 502 365,45
2024	3 502 365,45

Total : 17 511 827,34 €

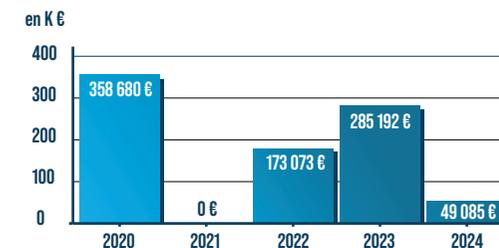
Le Fonds de péréquation intercommunale et communale

Le Fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC) est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. La CCFL prend à sa charge le FPIC pour l'ensemble des communes.

2020	166 493
2021	174 285
2022	174 659
2023	163 268
2024	149 458

Total : 828 163 €

Les Travaux de voirie



Total : 866 030,72 €

TOTAL SUR 2020-2024 : 19 991 610,06 €

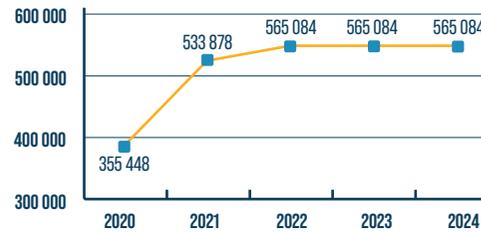


COMMUNE DE LAVENTIE

Dans cette double-page, retrouvez les sommes attribuées par la Communauté de communes Flandre Lys à la commune de Laventie entre 2020 et 2024

La Dotation de solidarité communautaire

La Dotation de solidarité communautaire (DSC) a pour principal objectif d'assurer la répartition d'une partie de la croissance des ressources communautaires aux communes membres :



Total : 2 584 578 €

L'Attribution de compensation

L'Attribution de compensation (AC) a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lors des transferts de compétences entre l'intercommunalité et ses communes membres.

2020	278 932,20
2021	278 932,20
2022	278 932,20
2023	278 932,17
2024	278 932,17

Total : 1 394 661,24 €

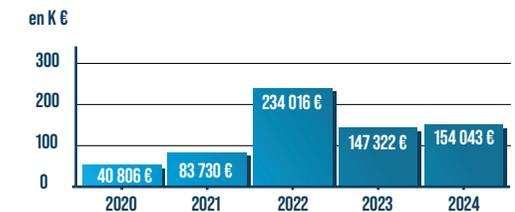
Le Fonds de péréquation intercommunale et communale

Le Fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC) est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. La CCFL prend à sa charge le FPIC pour l'ensemble des communes.

2020	75 904
2021	80 383
2022	80 562
2023	77 108
2024	71 792

Total : 385 749 €

Les Travaux de voirie



Total : 659 918,30 €

TOTAL SUR 2020-2024 : 5 024 906,54 €

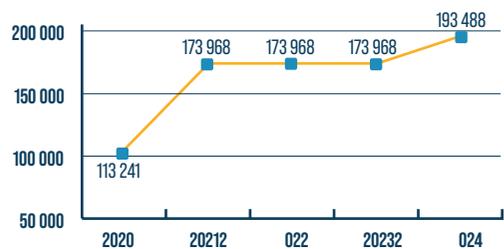


COMMUNE DE LESTREM

Dans cette double-page, retrouvez les sommes attribuées par la Communauté de communes Flandre Lys à la commune de Lestrem entre 2020 et 2024

La Dotation de solidarité communautaire

La Dotation de solidarité communautaire (DSC) a pour principal objectif d'assurer la répartition d'une partie de la croissance des ressources communautaires aux communes membres :



Total : 828 633,80 €

L'Attribution de compensation

L'Attribution de compensation (AC) a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lors des transferts de compétences entre l'intercommunalité et ses communes membres.

2020	1 663 491,72
2021	1 663 491,72
2022	1 663 491,72
2023	1 663 491,69
2024	1 663 491,69

Total : 8 317 458,54 €

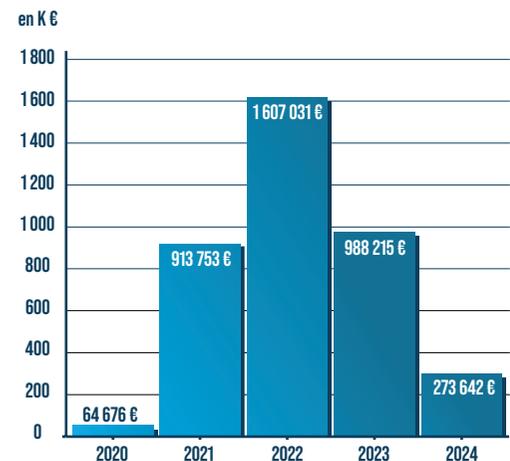
Le Fonds de péréquation intercommunale et communale

Le Fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC) est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. La CCFL prend à sa charge le FPIC pour l'ensemble des communes.

2020	121 646
2021	129 449
2022	130 507
2023	124 734
2024	115 400

Total : 621 736 €

Les Travaux de voirie



Total : 3 847 318,90 €

TOTAL SUR 2020-2024 : 13 615 147,24 €



COMMUNE DE MERVILLE

Dans cette double-page, retrouvez les sommes attribuées par la Communauté de communes Flandre Lys à la commune de Merville entre 2020 et 2024

La Dotation de solidarité communautaire

La Dotation de solidarité communautaire (DSC) a pour principal objectif d'assurer la répartition d'une partie de la croissance des ressources communautaires aux communes membres :



Total : 1 636 297,47 €

L'Attribution de compensation

L'Attribution de compensation (AC) a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lors des transferts de compétences entre l'intercommunalité et ses communes membres.

2020	4 830 799,56
2021	4 830 799,56
2022	4 830 799,56
2023	4 830 799,50
2024	4 830 799,50

Total : 24 153 997,68 €

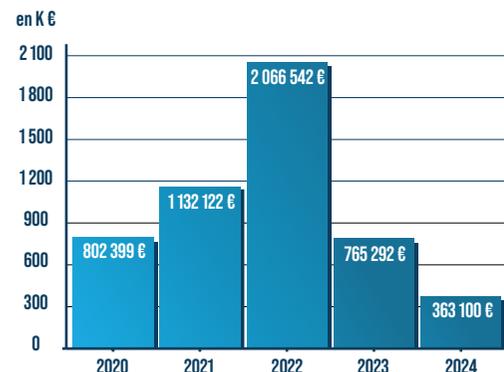
Le Fonds de péréquation intercommunale et communale

Le Fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC) est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. La CCFL prend à sa charge le FPIC pour l'ensemble des communes.

2020	242 778
2021	253 331
2022	253 903
2023	237 575
2024	219 996

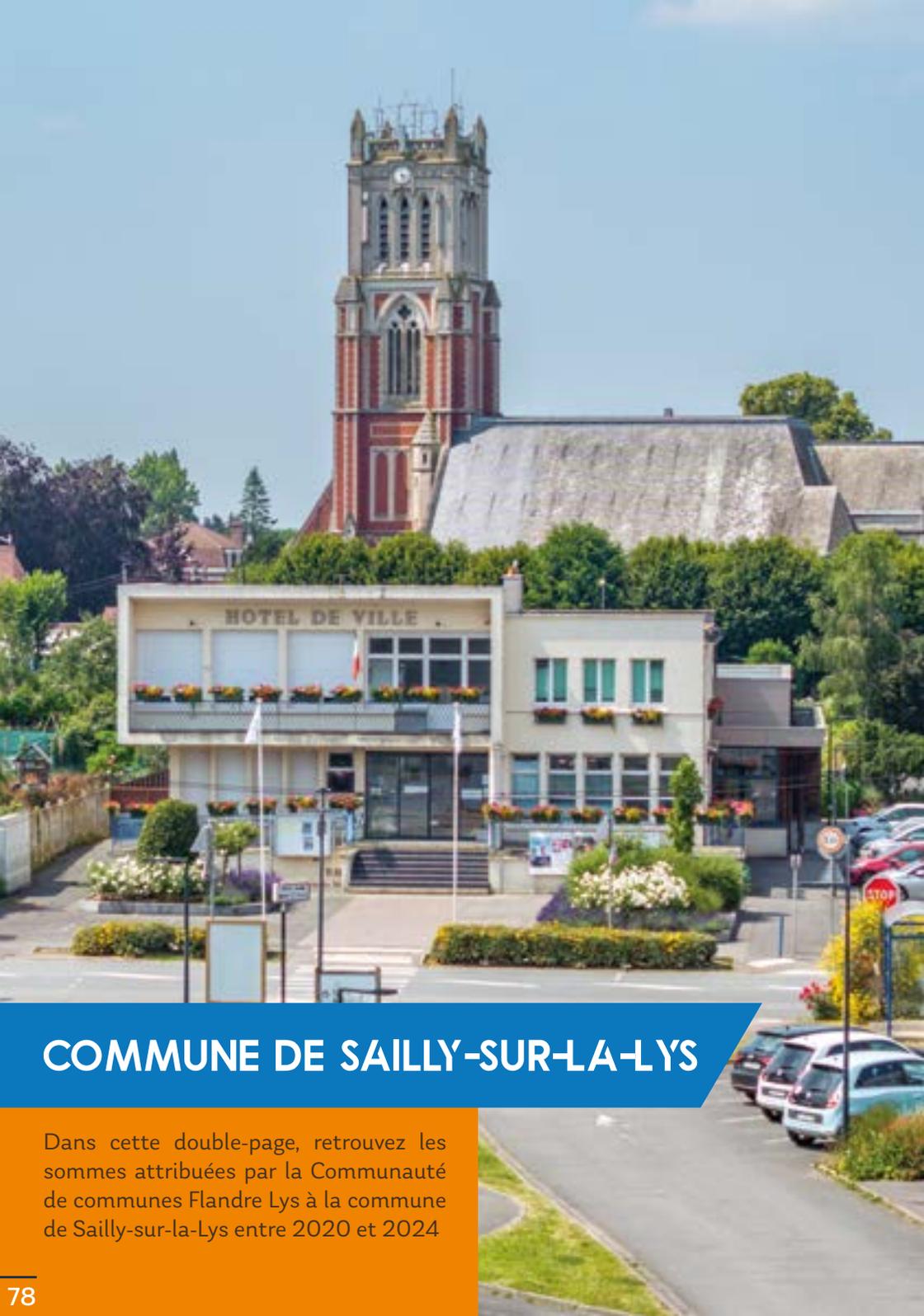
Total : 1 207 583 €

Les Travaux de voirie



Total : 5 129 457,41 €

TOTAL SUR 2020-2024 : 32 127 335,56 €

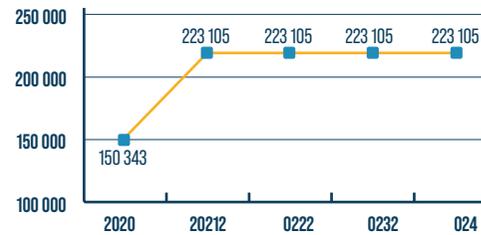


COMMUNE DE SAILLY-SUR-LA-LYS

Dans cette double-page, retrouvez les sommes attribuées par la Communauté de communes Flandre Lys à la commune de Sully-sur-la-Lys entre 2020 et 2024

La Dotation de solidarité communautaire

La Dotation de solidarité communautaire (DSC) a pour principal objectif d'assurer la répartition d'une partie de la croissance des ressources communautaires aux communes membres :



Total : 1 042 763 €

L'Attribution de compensation

L'Attribution de compensation (AC) a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lors des transferts de compétences entre l'intercommunalité et ses communes membres.

2020	871 919,40
2021	871 919,40
2022	871 919,40
2023	871 919,39
2024	871 919,39

Total : 4 359 596,98 €

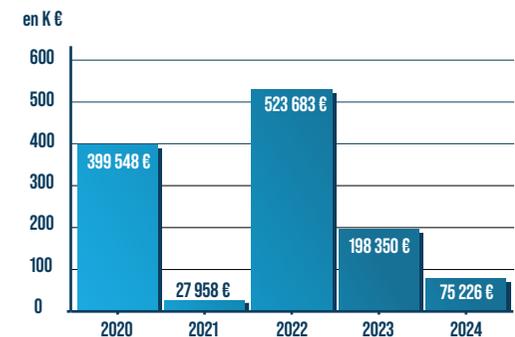
Le Fonds de péréquation intercommunale et communale

Le Fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC) est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. La CCFL prend à sa charge le FPIC pour l'ensemble des communes.

2020	70 696
2021	73 993
2022	74 107
2023	69 639
2024	64 406

Total : 352 841 €

Les Travaux de voirie



Total : 1 224 767,34 €

TOTAL SUR 2020-2024 : 6 979 968,32 €



Estaires
Fleurbaix
Haverskerque
La Gorgue
Laventie
Lestrem
Merville
Sailly-sur-la-Lys



500 rue de la Lys
59253 La Gorgue



contact@cc-flandrelys.fr



03 28 50 14 90



www.cc-flandrelys.fr
Facebook.com/ccflandrelys
Instagram/ccflandrelys

Bilan de mandat – Communauté de communes Flandre Lys

Magazine gratuit – ISSN 27479-2904 – Dépôt légal – Avril 2025

Directeur de la publication : Jacques Hurlus

Directeur de la rédaction : Marc Vasseur

Rédaction et mise en page : Service Communication de la CCFL - Imprimé sur papier satiné PEFC par l'imprimerie

Pacaud - Tirage : 19 000 exemplaires - Distribution : TTS et Aireme - Crédits photos : CCFL

Aucun article ni photo de ce magazine communautaire ne peut être reproduit sans l'autorisation du service

Communication de la CCFL